



M 24

TOMBES CELTIQUES

DE

L'ALSACE.

NOUVELLE SUITE DE MÉMOIRES

PAR

MAXIMILIEN DE BING.

OUVRAGE DEDIE

S. M. L'EMPEREUR NAPOLEON III.

PRIS: 25 FR.

Deux volumes

STRASBOURG

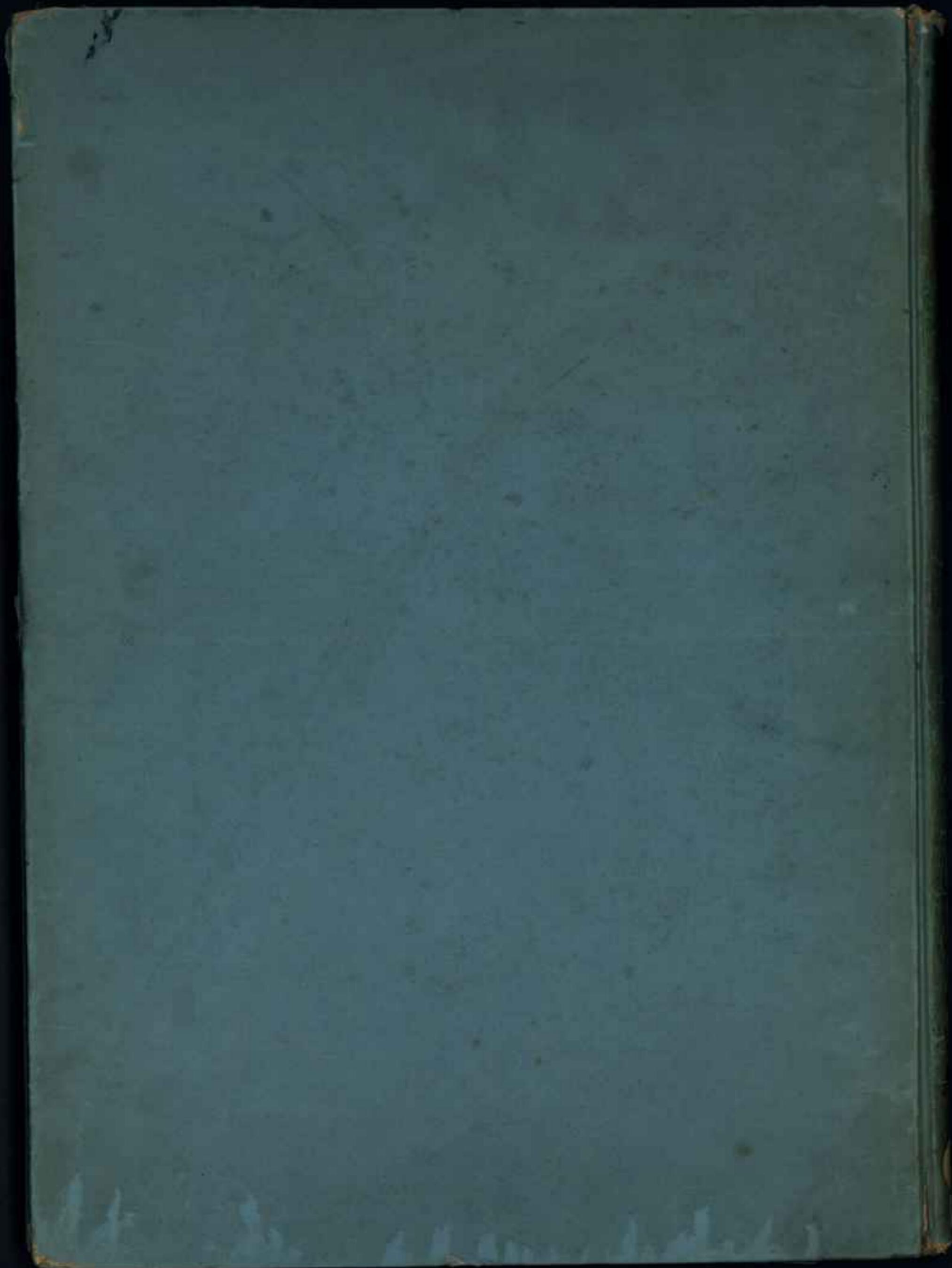
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE DE E. SOYON

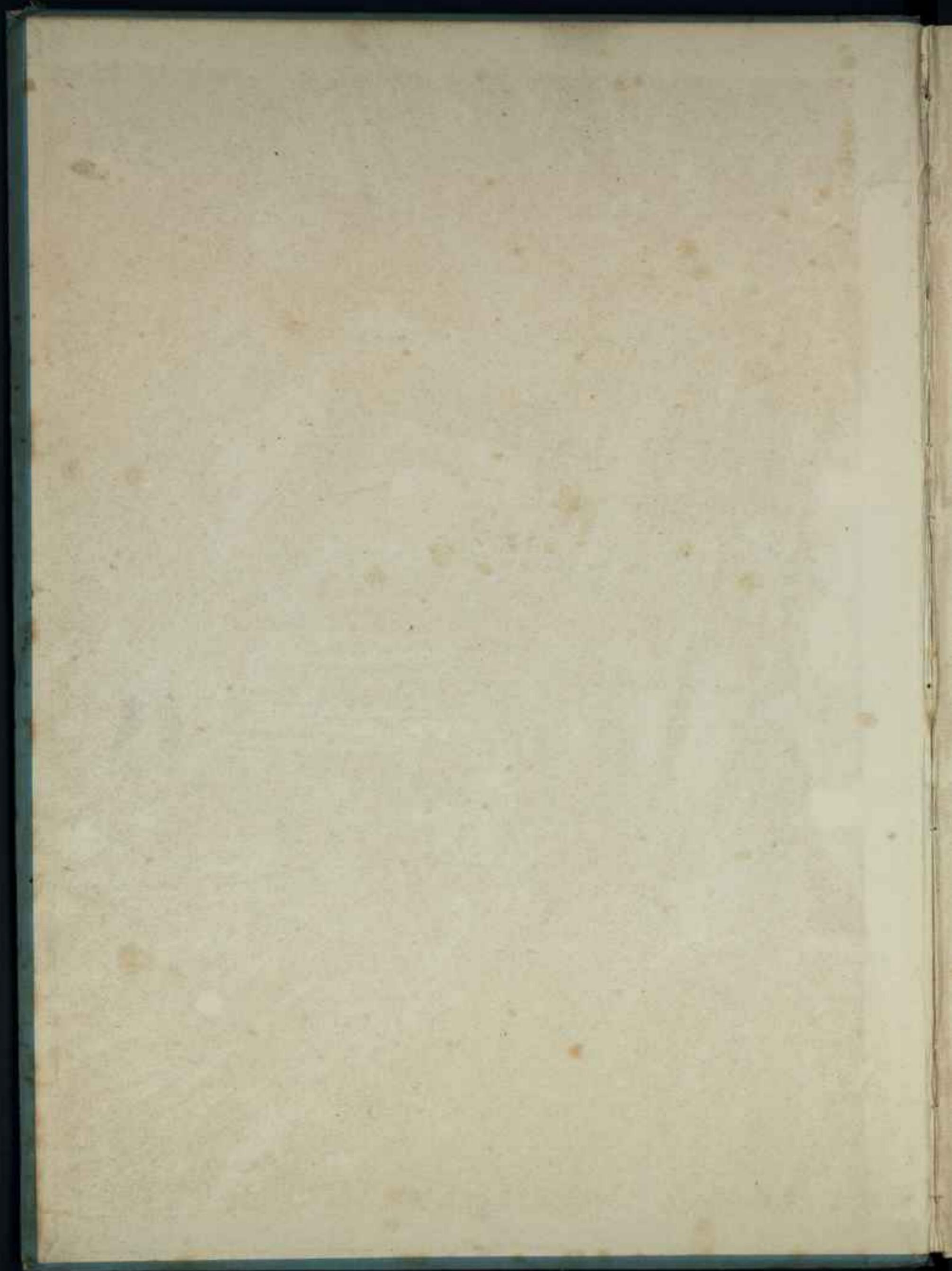
1868.

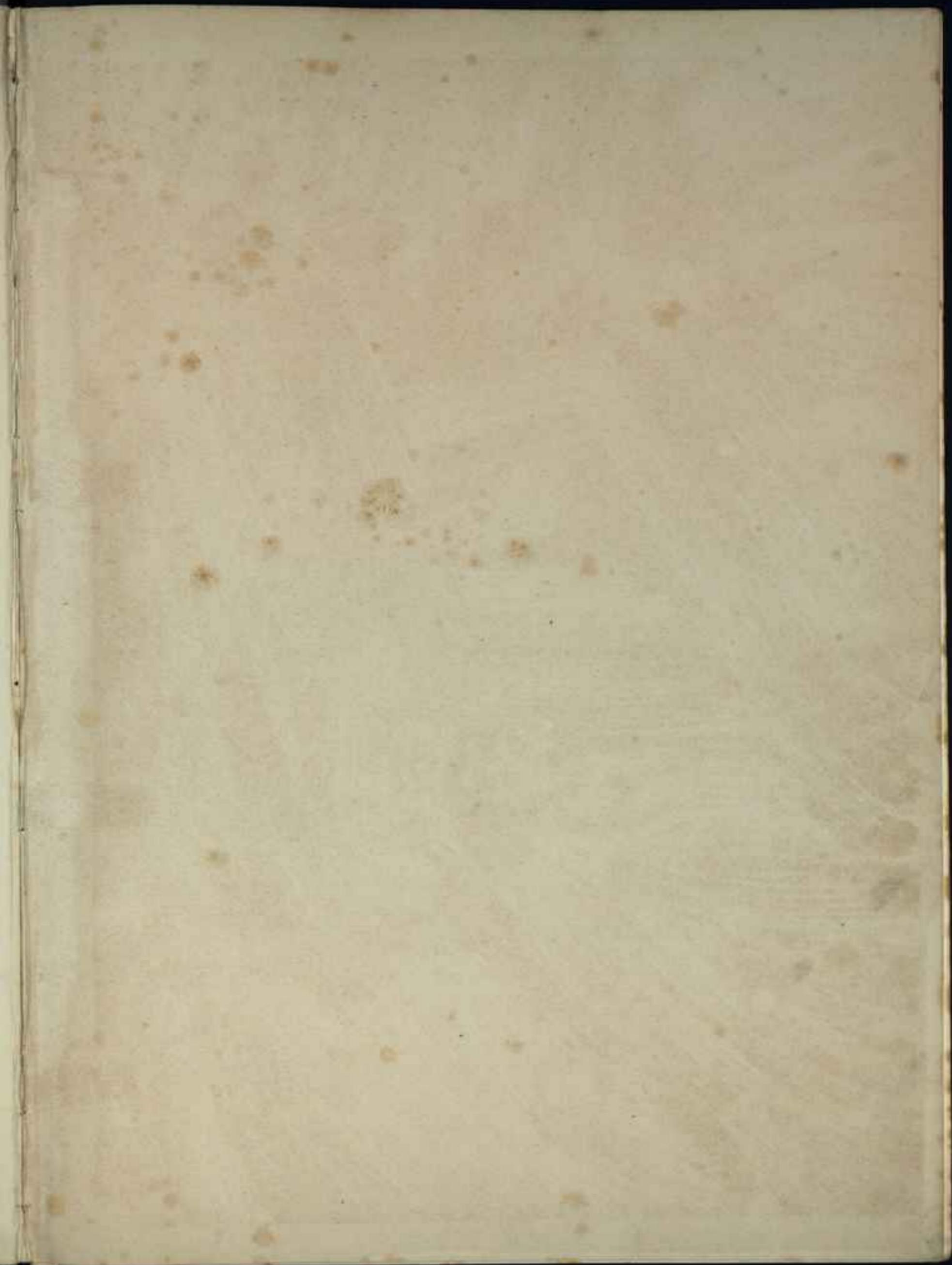
Mc III

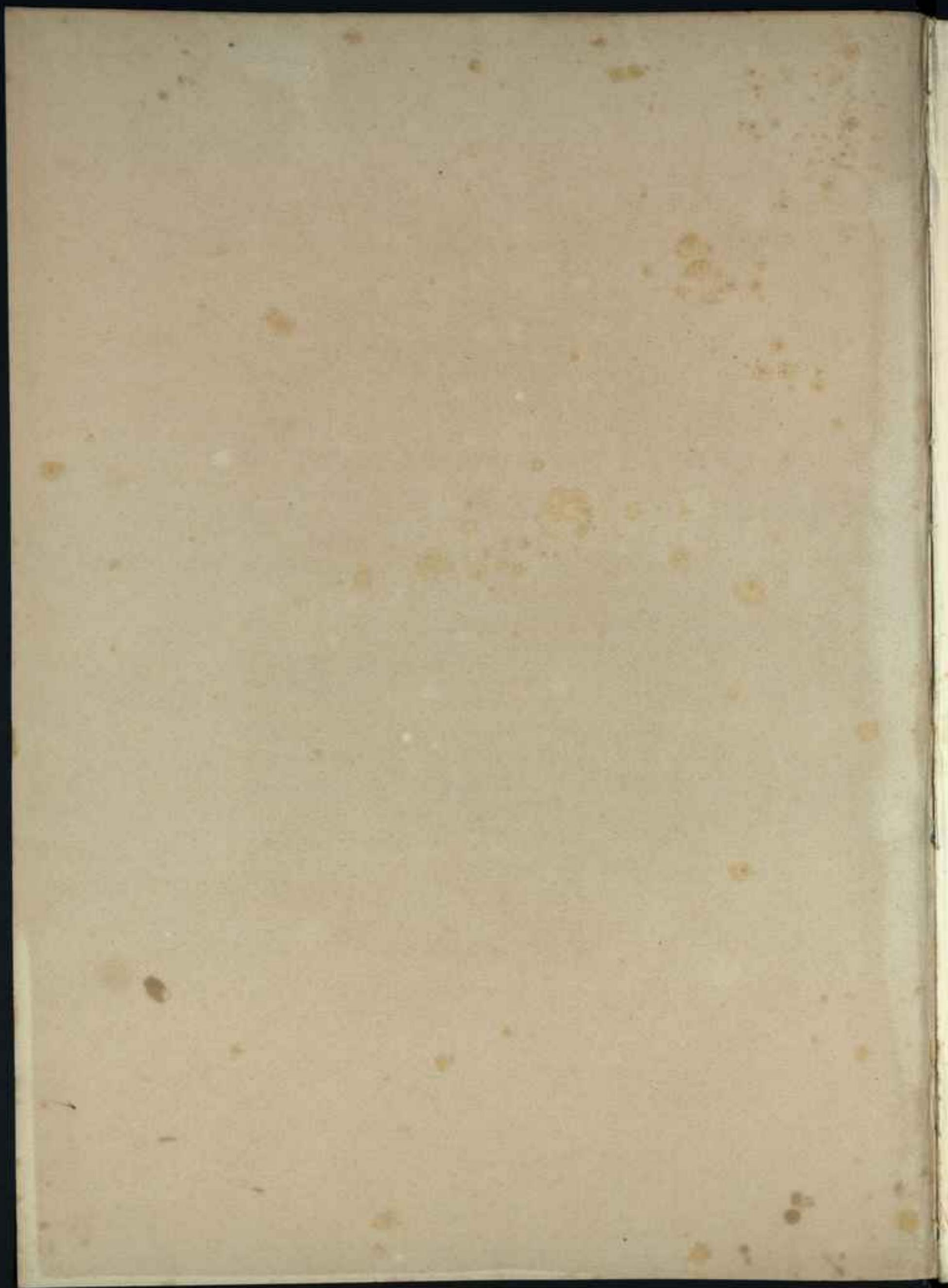
1795











TOMBES CELTIQUES

DE L'ALSACE.



TOMBES CELTIQUES



3^e CAHIER



TUMULUS
de la forêt communale de Brumath.
fouillé en 1857.

STRASBOURG

Imprimerie Litho.-Typo. de E. Simon Editeur.



M 24

No II 6 5091

J.L.

TOMBES CELTIQUES

DE

L'ALSACE

NOUVELLE SUITE DE MÉMOIRES

PAR

MAXIMILIEN DE RING

Officier de Léon de Zétrigue, membre correspondant de l'Institut archéologique de Bonn, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les Travaux historiques, membre honoraire de la Société française d'Archéologie, de celle des Antiquaires de Zurich, de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moravie, correspondant de la Société d'Histoire et des Antiquaires de Hildesheim, de celle des Antiquaires de la Meuse, à Saint-Omer, etc., etc.

Par les soins de l'éditeur de cette Bibliothèque - 1865
FRANK WISS.



STRASBOURG

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE DE E. SIMON

1865.

(Cet ouvrage a été tiré à 200 exemplaires numérotés.)

N° 137.

A SA MAJESTÉ

L'EMPEREUR NAPOLEÓN III.

HOMMAGE DE RESPECT, DE DEVOUEMENT ET DE RECONNAISSANCE

DE LA PART DE L'AUTEUR.

MAX. DE PING.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS DEPARTMENT
530 SOUTH EAST ASIAN AVENUE
CHICAGO, ILLINOIS 60607



AVANT-PROPOS.

Comme dans les deux volumes précédemment publiés, les planches qui accompagnent ces *Mémoires sur les Tombes Celtiques de l'Alsace*, formant le troisième volume, feront le principal mérite de l'ouvrage. Elles remplaceront jusqu'à un certain point, dans les bibliothèques, les objets originaux qui y sont représentés. L'exactitude de reproduction de ces armes, de ces bijoux, de ces divers vases et ustensiles, aurait peut-être suffi à l'archéologue. J'ai cru, néanmoins, doubler l'intérêt qu'ils offriront au public en général, en décrivant les circonstances de leur découverte. Ce sera l'historique des fouilles, faites par moi dans les *tumuli* de l'Alsace depuis 1861 jusqu'en 1864.

Lorsque, en 1856, j'appelai sur ces tertres funéraires l'attention des membres formant le Comité de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, on chercha, en plusieurs lieux, à soulever le voile qui les recouvrait. Plusieurs essais de fouilles furent faits. Mais le peu d'expérience des explorateurs fut un obstacle aux résultats qu'on aurait dû obtenir. Loin de chercher à comprendre le symbolisme de ces tombes, on se contenta de recueillir, par curiosité, le peu d'objets que quelques-unes contenaient. La Société archéologique qui, par son influence, aurait dû protéger ces études, fut la première à les

entraver. Les membres du Comité appartenant au clergé catholique, et même la plupart des laïques ne virent dans ces fouilles qu'un manque de respect dû aux sépultures, sans se rendre compte de l'intérêt qui se rattachait à ces antiquités sous le rapport historique, d'abord, et ensuite sous le rapport de l'art et des mœurs à l'époque où ces tertres furent élevés. Il n'est pas étonnant, dès lors, que le peu de découvertes, faites dans ces buttes funéraires, en dehors de celles que mes fouilles ont produites, aient eu si peu de résultats dignes d'être consignés.

Cependant, pour faire l'histoire des établissements celtiques de la province, antérieurement aux établissements romains, comme je l'ai fait pour les établissements celtiques du sud-ouest de l'Allemagne¹, où, dit César, les Volces Tectosages, contournant les montagnes de l'Hircinie, s'étaient arrêtés², il ne nous reste que les tombeaux de cette époque. Il est donc important, non seulement de connaître le gisement de ces nombreuses tombelles, mais encore d'étudier ce que ces monuments renferment.

M. Niklès nous a présenté sur sa carte archéologique des environs de Benfeld, la position détaillée des divers groupes de *tumuli* qui apparaissent encore sur le sol de ce canton. Ils appartiennent à la population gauloise dont *Hellenum* fut le centre, entre les établissements celtiques de Brumath et de Heildolsheim. Dans plusieurs d'entre eux on a trouvé des ornements de bronze, des virioles, des anneaux, des épingles à cheveux, des débris de vases, etc. L'auteur leur donne deux origines différentes, attribuant les uns aux Gaulois, les autres aux Allemanes. Il place dans la première catégorie ceux qui contiennent des

¹ *Établissements celtiques dans le Sud-Ouest-Allemagne*, 1842, 1 vol. in 8°, avec carte.

² *De Bello Gallico*, VI, 24. Comparez Strabon IV, p. 187.

objets de parure, dans la seconde ceux qui ne renferment que des débris de squelettes et de vases¹. Si, guidé par l'expérience, il eût fouillé un grand nombre de ces tombelles, il se serait convaincu de son erreur, en trouvant que dans tous les groupes de la province, la plus grande partie de ces tertres, et surtout les plus élevés, ne contiennent que la cendre des morts, et qu'un petit nombre seulement recèlent des armes, quelques-uns des bijoux. Il est incontestable, néanmoins, que ces monuments, souvent assez rapprochés les uns des autres pour que leur base se touche, n'ont pu appartenir qu'à une seule nationalité.

M. Levrault a signalé les tertres d'Obernai², cachés sous l'ombre des forêts; ils datent indubitablement de la même époque que celle assignée par moi aux tombelles de Niedernai.

Il en est de même de ceux qui s'étendent dans la forêt de Haguenau, entre Schweighausen et Merzwiller, et près du parcours de la voie romaine de Harthausen à Brumath. M. le curé Guerber, qui a fait des fouilles dans l'un des *tumuli* du dernier lieu, y a rencontré à la fois des restes de squelettes et des ossements calcinés renfermés dans une urne. Il en a conclu que le monument contenait à la fois des sépultures de l'époque gauloise par enterrement, et de l'époque romaine par crémation. Il ressort néanmoins des circonstances signalées par lui dans le rapport qu'il fit au Comité de la Société d'Archéologie, à l'époque où j'en étais le secrétaire, qu'il avait eu sous les yeux la couche d'un homme, d'une classe élevée, près duquel se trouvait l'urne cinéraire contenant les ossements d'une victime sacrifiée à ses mânes. Le peu d'objets obtenus n'ayant point

¹ *Helvetia et ses environs*, dans le tome II, 2^e série, du *Bulletin de la Société pour la Conservation des Monuments historiques d'Alsace*, p. 148.

² *Découverte des sépultures antiques à Obernai*, même volume, p. 7.

répondu à son attente, l'administration locale crut devoir suspendre ces fouilles, que, d'après ce qui nous en a été révélé, il eût cependant été d'un si grand intérêt de poursuivre.

Les Mémoires que je réunis dans ce troisième volume, jeteront un nouveau jour sur la nature de ces monuments. Ils serviront surtout à prouver la justesse des opinions que j'ai émises à leur égard dans les deux volumes précédemment publiés.

TOMBES CELTIQUES

DE L'ALSACE.

I.

LES TOMBES CELTIQUES

DE LA FORÊT COMMUNALE DE SELTZ (BAS-RHIN).

Dans un de mes précédents Mémoires sur les *Tombes Celtiques de l'Alsace*¹, j'ai signalé les fouilles intéressantes faites dans la forêt communale de Hatten par feu Monsieur Zæpfel, Conservateur des forêts à Colmar. Si, de Seltz, l'antique *Saletio* de l'époque romaine, on se dirige vers ce village, on suit, en parcourant la route moderne, la voie antique que cette route recouvre dans la direction de cette localité à Weitbruch et à Brumath². Depuis cette dernière ville jusqu'à Seltz, les groupes de *tumuli* se succèdent; dans la forêt communale du lieu; dans la forêt de Haguenau devant Schirrhein; dans celle du territoire de Kesseldorf, appartenant à l'hospice civil de Strasbourg; et dans celle de Seltz, qui n'est séparée de celle de Hatten que par un bouquet de bois appartenant à la commune de Niederrœdern.

Tous ces groupes principaux se subdivisent eux-mêmes en groupes partiels, dans la direction de la voie antique, qui, dans

¹ T. I, Edition in-folio, pl. XII-XIV; p. 33-37. — ² Pl. I, 1.

la forêt de Seltz, a totalement disparu, mais dont le parcours était le même que celui de la route moderne à laquelle l'habitant du pays donne encore le nom de *Ræmerstrass*. De tous les monuments funéraires du Bas-Rhin, ceux des environs de Seltz sont situés le plus au nord. Ils se relient, plus loin, à d'autres groupes qui se succèdent dans le Palatinat, en suivant, comme en Alsace, l'antique voie romaine.

Saletio, citée par Ammien Marcellin et par la Table de Théodose, était située à la limite extrême du territoire des Némètes, séparé de celui des Triboques par le ruisseau du *Sauerbach*. Les forêts qui s'étendent auprès contiennent les restes de l'antique population celtique qui, lors de la prise de possession de la rive gauche du Rhin par les peuplades germaniques, se fondit avec elles, mais, conservant son culte et ses coutumes, continua d'enterrer ses morts dans les cercles symboliques, jusqu'à ce que le culte romain fut adopté par elle. C'est donc, antérieurement à la conquête romaine, et, en partie, aux premiers temps de l'occupation du pays par les Romains, que l'existence de ces monuments doit remonter, comme nous l'ont prouvé les fouilles opérées par feu M. Zæpfel dans la forêt communale de Hatten, et celles que j'ai moi-même entreprises dans la forêt communale de Seltz au mois de Juin 1864.

Plus rapprochée de *Saletio*, où une foule d'antiquités romaines, d'urnes, de bijoux, de monnaies ont été retirés du sol, principalement le long de la route antique qui, de cette ville, se dirigeait par le hameau de Geitershof sur Altstadt (l'antique *Concordia*), se retrouve la nécropole de l'époque romaine. Ici ce n'est plus sous les tertres que ces traces de funérailles se rencontrent; c'est sous le sol que quelquefois la pioche vient se heurter contre les sarcophages ou briser les urnes cinéraires qui recèlent la cendre des morts. Les bijoux, les vases, et surtout les monnaies impériales qui presque toujours les accompagnent, accusent une ère moins reculée.

La nécropole celtique, au contraire, s'étend à quelque distance du lieu moderne, principalement dans le canton forestier du Hesselbüsch, et dans la forêt appartenant à l'hospice civil de Strasbourg, située sur le territoire de Kesseldorf. Quelques-uns des tertres qui la composent sont d'une dimension très-considérable. J'en ai surtout mesuré deux dont l'un a plus de quarante mètres de diamètre sur huit mètres de haut, et dont l'autre mesure cent huit mètres de circonférence à sa base sur une élévation de six mètres. On voit sur plusieurs de ces tombelles les traces des fouilles qui y ont été opérées à différentes époques. L'une d'elles est coupée par la route moderne. Au dire des agents forestiers, toutes les recherches faites dans ces monuments ont été infructueuses, à l'exception de celles exécutées par feu M. le Conservateur des forêts à Colmar dans une des tombelles de la forêt de Hatten, dont j'ai donné la description dans mon premier volume des *Tombes celtiques de l'Alsace*.

En effet, le sol sablonneux de la forêt et l'extraction successive des souches d'arbres depuis les longs siècles qu'on l'exploite, ont dû faire disparaître en majeure partie non seulement les ossements, mais encore plusieurs des objets métalliques qui les accompagnaient.

Le premier *tumulus*, ouvert par moi dans le Hesselbüsch, mesurait seize mètres de diamètre sur un mètre vingt centimètres de haut. Dans la partie nord de la tranchée, de trois mètres de large, je retrouvai les débris d'un squelette, couché de l'est à l'ouest. Une seconde sépulture, située dans la partie opposée du monument, ne m'offrit du corps qui l'avait occupé qu'un fragment de l'os pariétal. Quelques charbons, disséminés dans le sol, plusieurs fragments de vases, brisés sans doute par leurs possesseurs après l'usage qui en avait été fait lors de l'inhumation, me rappelèrent les coutumes funéraires que les fouilles précédentes, faites par moi dans tant de *tumuli* de la province, m'avaient si souvent permis d'étudier. Un silex taillé, pierre

étrangère au sol que je foulais, avait sans doute servi à faire jaillir l'étincelle qui alluma le feu dont les cendres et les charbons, répandus dans tout le parcours de la tombelle, en avaient purifié la terre. Ce tertre était situé à trente mètres environ d'un autre *tumulus* beaucoup plus considérable, où feu M. Zaepfel, pendant qu'il était sous-inspecteur des forêts à Wissembourg, avait fait des recherches qui, au dire du garde-forestier présent à ces fouilles, n'avaient amené aucun résultat.

Je résolus, dès lors, de porter mes investigations dans une autre partie de la forêt, à un demi-kilomètre plus loin, où le sable est mêlé à un peu plus de terre végétale, et où, par conséquent, le sol offre plus de consistance. Je m'arrêtai sur un petit groupe de quatre tombelles, dont trois s'élevaient à un mètre et demi au-dessus du niveau de la forêt. La plus grande mesurait dix-huit mètres de diamètre. Entre les pins qui ombrageaient ses versants, je fis creuser une vaste tranchée de huit mètres de large qui me permit d'en étudier tout l'intérieur. Elle ne m'offrit aucune particularité remarquable. Néanmoins je pus y recueillir les débris de plusieurs vases, dont l'un à double anse était assez bien conservé pour me permettre d'en rétablir la forme. Il se distingue par une ornementation gracieuse qui l'entoure, composée d'entailles faites par le potier à l'aide d'un instrument tranchant.¹

Le second *tumulus*, de treize mètres de diamètre, n'était situé qu'à une quarantaine de mètres environ du premier. J'y trouvai les restes de deux têtes. Un des crânes surtout était remarquable par son épaisseur et par son grand développement. Les cendres, les charbons avaient laissé leurs traces dans le monument, ainsi qu'un nombre assez considérable de tessons de ces vases grossiers, rouges à l'extérieur, noirs dans leurs cassures, contenant de petites paillettes brillantes de mica, et que l'on rencontre généralement brisés dans toutes les tombelles celtiques. Plusieurs

¹ Pl. II, fig. 1.

étaient calcinés. C'était sur le sol primitif que les cadavres avaient été couchés, et qu'ensuite la tombe avait été recouverte. Près de l'un d'eux, se trouvait un minime fragment de fer qui m'a semblé avoir appartenu à un instrument tranchant.

En angle avec ces deux monuments s'élevait un troisième tertre de quinze mètres de diamètre. Les bouquets de bois qui l'ombrageaient laissant à découvert sa partie supérieure, je fis pratiquer dans tout son diamètre une tranchée en croix de quatre mètres de large. Ce fut le seul des cinq *tumuli*, ouverts dans le Hesselbüsch, qui m'offrit des restes conservés de métal.

Au centre même du monument, et à un mètre et demi de profondeur, sur une couche de cendre, épaisse de plus de cinq centimètres, un collier creux, en bronze, dont le cercle était fermé par un crochet, contenu dans un gros bouton mobile, ornementé, me révéla la place où avait reposé la tête de celle qui l'avait porté. Le peu de développement de la torque, qui ne mesure que onze centimètres de diamètre intérieur, me fit du moins présumer que ce bijou gracieux n'avait pu appartenir qu'à une femme ou à une jeune fille. Par la position qu'il occupait dans le sol, il m'indiquait dans quelle direction le corps avait été couché, de l'orient à l'occident. Je suivis ces traces; et bientôt j'eus le bonheur de retrouver la fibule de bronze qui, sur la poitrine de la défunte, avait retenu l'habillement. Ce bijou est à double spirale, et d'une remarquable conservation². En cherchant, plus bas, la place où la taille de cette femme avait été serrée par la ceinture, je trouvai, l'un près de l'autre, deux anneaux en fer, de deux centimètres de diamètre intérieur³. C'était donc eux, qui, brillants et polis, avaient dû en retenir les liens. Un peu plus loin, toujours dans la même direction, et distants l'un de l'autre de quarante centimètres, se découvrirent les deux bracelets également en bronze, d'une élégance et d'une conservation parfaites⁴. L'une de ces virioles, sous la patine qui la recouvre, montre encore le

¹ Pl. II, fig. 2. — ² Pl. II, fig. 3. — ³ Pl. II, fig. 4. — ⁴ Pl. II, fig. 5.

brillant primitif du métal. Restait à savoir si les jambes, au-dessus des chevilles n'avaient point aussi reçu d'ornement. En mesurant de la tête aux pieds un mètre et quarante centimètres, je retrouvai les deux anneaux² qui avaient dû contenir cette partie du corps de la défunte, et qui, rapprochés l'un de l'autre, indiquaient qu'elle avait été couchée les deux pieds réunis. Tous les ossements de la morte, réduits en poussière impalpable, s'étaient mêlés à la cendre sur laquelle on l'avait déposée, et confondus avec le sable de la forêt.

L'absence de tout objet métallique reconnaissable dans les trois *tumuli* que je venais d'ouvrir, et la conservation si parfaite des bijoux que je rencontrai dans cette dernière tombelle, semblerait prouver (comme, d'ailleurs, je l'ai soupçonné dans plusieurs autres fouilles où les mêmes circonstances se sont reproduites), que les ornements qu'on trouve sur les squelettes dans les monuments funéraires de la nature de ceux qui nous occupent, appartiennent aux morts d'une classe supérieure, et, en majeure partie, aux femmes et aux enfants, tandis que les hommes, et le peuple en général, n'en offrent que plus rarement.

Désireux de fouiller dans toutes les parties de la forêt, je négligeai la quatrième tombelle du petit groupe où je me trouvais, moins élevée que les trois précédentes, et recouverte d'ailleurs, sur sa partie centrale, de gros arbres que l'administration forestière m'avait témoigné le désir de me voir respecter. Je me portai vers la partie nord où existent, à quelque distance l'un de l'autre, quatre tertres, dont un, immense, est ombragé sur toute sa surface de pins séculaires. Je m'arrêtai dans une coupe, nouvellement ensemencée, où un autre *tumulus*, de vingt mètres de diamètre, sur près de trois mètres de haut, présentait aux recherches de plus grandes facilités. Ce fut, malheureusement celui des cinq monuments que je fouillai dans tout le parcours du Hesselbüsch qui m'offrit le moins d'intérêt.

² PL. II, fig. 5.

Quoique je le misse à nu jusqu'au sol primitif, je ne rencontrai dans toute cette masse de terre aucun objet métallique quelconque, aucun ossement, rien qui pût me constater la place d'une seule sépulture. Quelques rares charbons, trouvés çà et là, quelques faibles tessons de vases brisés, rappelaient seuls les cérémonies funèbres qui, à vingt siècles peut-être de distance, avaient eu lieu sur ce terrain. Ces bois, à cette époque, devaient s'étendre bien plus près de *Saletio* qu'ils ne le sont aujourd'hui; car j'ai pu voir sur les champs qui les bordent près de la route moderne, quelques ondulations du sol qui semblent attester l'existence d'antiques tertres funéraires nivelés par la charrue. Dans la partie de la forêt qui se rapproche du Rhin, aucun de ces monuments ne se découvre; ce qui s'explique par la nature marécageuse du sol, exposé à des inondations annuelles, avant l'endiguement du fleuve, surtout à l'époque lointaine où il baignait les murs de *Saletio*. Le culte des morts, si pieusement observé par les populations, leur faisait un devoir de confier les corps de ceux qu'elles pleuraient à une terre plus hospitalière. Car nous sommes évidemment sur un champ de repos; ce que nous prouve l'absence de toute arme dans les tombelles ouvertes, la présence de femmes, les traces du feu qui purifia la place qu'occupait chaque corps, et les nombreux fragments des diverses poteries, qui, après avoir servi au repas mortuaire, ont été brisées et disséminées sur la tombe. Si, dans le *tumulus* de la forêt de Hatten, ouvert, il y a quelques années par feu M. Zæpfel, un fer de lance a été rencontré; si, moi-même, j'ai trouvé deux glaives dans une des tombelles de la forêt qui s'étend devant Schirrhein; si j'en ai découvert dans la forêt de Brumath, dans la forêt de Dessenheim; n'oublions pas que ces cas sont exceptionnels. Si l'on enterrait la jeune femme avec sa parure, il était naturel que le guerrier reçût le glaive qu'il mania, soit qu'on le déposât entier à côté de lui, soit que, conformément à une coutume dont la signification est restée inconnue, on l'ait quelquefois rompu, d'autrefois ployé,

noué ou brisé. Là où ces armes ne se rencontrent point (et c'est le cas le plus ordinaire dans tous les groupes de *tumuli* de la province), on peut dire avec quelque assurance que les tertres renferment les cendres de la population non guerrière de la tribu.

II.

LES TOMBES CELTIQUES

DE LA FORÊT DE SCHIRRHEIN.

(DEUXIÈME ARTICLE.)

Lorsque, dans mon premier Mémoire sur la nécropole antique dont on découvre les tertres du village de Schirrhein, je parlais des longs glaives des Gaulois, je ne pensais pas que la première des tombelles que je fouillerais une année plus tard, au nord de celles que je venais d'ouvrir, m'offrirait deux de ces armes si terribles entre leurs mains.

Les fouilles entreprises au mois d'octobre 1861 dans plusieurs de ces *tumuli*, et dans ceux du Schirrheimerweg et du Fischerhübel, ont eu pour but principal d'établir quelques rapports de date entre les monuments funéraires de ces diverses localités. Les résultats obtenus permettent de penser que si la nécropole située près de Schirrhein contient, comme les premières fouilles nous l'ont fait connaître, un grand nombre de tertres d'une époque bien antérieure aux Romains, plusieurs d'entre eux, comme aussi bon nombre de ceux du Schirrheimerweg, sont contemporains du grand peuple. Nous pouvons en conclure que ces monuments n'ont pas été élevés à la suite de quelque bataille, ainsi qu'on l'a souvent répété, mais que, comme ceux de la forêt de Hatten et de Seltz, ils contiennent les ossements d'une population sédentaire qui, pendant de longs siècles, a habité le pays, et dont on

¹ Voy. *Tombes Celtiques de l'Alsace*, t. I, p. 23.

retrouve, sous ces tertres, les vieillards, les guerriers, les femmes et les enfants.

La population gauloise conserva le mode d'inhumation sous les tertres et au sein des cercles purifiés par les pontifes, jusqu'à l'époque où le culte gaulois fut remplacé par le culte romain, et où, avec la nouvelle religion, fut adopté le mode de sépulture sous des cippes isolés. Ce fut au point de contact de ces deux croyances religieuses que, dès le deuxième siècle de l'Ère chrétienne, commencèrent à paraître les épitaphes gauloises inscrites sur la pierre, et qui, sous l'empire du christianisme, quand cette nouvelle religion fut implantée dans les Gaules, continuèrent à être placées au-dessus des cercueils, dont le nom rappelait le cercle symbolique où l'on avait primitivement enterré en commun.

Rome, en venant prendre possession de la Gaule, trouva le culte druidique en honneur; ce ne fut pas sans de grands efforts qu'elle parvint à le dépouiller de son prestige. La population gauloise, pour qui le cercle était le symbole de l'éternité, continua donc, même longtemps après que les Romains lui eurent imposé leur joug, à se conformer aux coutumes funéraires de ses ancêtres. Les nécropoles que nous fouillons nous le prouvent, et, comme dans le cas qui va se présenter, offrent un caractère de plus ou de moins haute antiquité, selon l'époque plus ou moins éloignée où ces tertres ont été fermés.

Le premier *tumulus* que j'ouvris près de Schirrhein, pendant les derniers jours du mois d'octobre 1861, était placé à peu de distance des deux tombelles qui, l'année précédente, m'avaient offert tant de bijoux intéressants, et où j'avais trouvé les restes mortuaires de femmes et d'enfants dont l'un était couché près de celle que je presumai avoir été sa mère. Le monument, sur les flancs duquel se balançaient quelques gros pins, mesurait dix-sept mètres de diamètre sur un mètre et demi de hauteur. Ce fut à soixante centimètres à peine au-dessous du gazon qui le recouvrait que je retrouvai les restes de quatre sépultures; deux

d'entre elles étaient incontestablement celles de guerriers. Quoique peu d'ossements fussent intacts, on pouvait distinguer l'orientation des cadavres, dont les têtes étaient plus ou moins bien conservées. Près du cou, sur les quatre squelettes informes, se trouvait dans un état d'oxydation plus ou moins grand, une grosse fibule en fer, dont la charnière en spirale se terminait par l'épingle qui avait retenu le vêtement¹. L'un de ces bijoux contenait encore quelques parties d'ossements que la rouille y avait soudés. Aucun autre objet ne se trouva près de deux de ces squelettes. Mais, à côté des deux autres étaient placés les glaives que ces guerriers avaient maniés, et, aux pieds de l'un d'eux, un fer de lance, qui, malgré son état d'oxydation, mesurait encore dix-sept centimètres de long². Le glaive, chez ce dernier, était dans son fourreau³, et sur le fer de la poignée, dont le revêtement a disparu, sans laisser de traces de la matière qui le composait, étaient incrustés quelques restes des phalanges de la main.

A côté de l'autre squelette le glaive gisait nu et ployé⁴. Une partie du fourreau qui l'avait contenu, présentait lui même les traces d'une rupture violente⁵. Cette coutume de ployer au feu, dans quelque cas, l'épée du défunt, était commune, on le sait, non-seulement chez les tribus gauloises, mais encore chez plusieurs autres peuples de l'antiquité.

Les lames, dans tout leur développement, ont dû mesurer près de quatre-vingt centimètres. Les fourreaux, sur lesquels se montrent de chaque côté une rainure, en mesurent cinq et demi de large à la partie supérieure. L'épée est à double tranchant; sur le haut du fourreau se montre, à l'extérieur, un passant, destiné à la courroie qui maintenait l'arme au ceinturon. Le bout, terminé en pointe, offre de chaque côté un demi-cercle à jour de l'effet le plus gracieux. Quatre gros boutons en fer gisaient près de la poignée, et sans doute avaient servi d'ornement au ceinturon⁶.

¹ Pl. III, fig. 1. — ² Pl. V, fig. 3. — ³ Pl. IV, fig. 1. — ⁴ Pl. IV, fig. 2. — ⁵ Pl. IV, fig. 3. — ⁶ Pl. V, fig. 6.

Sous la couche inférieure des morts, renfermés dans le même *tumulus* à un mètre plus bas, mais où tout vestige d'ossements avait disparu, je ne rencontrai, comme dans les tertres ouverts en 1860, que de faibles et gracieux bijoux de bronze qui, la plupart, ont dû appartenir à des femmes ou à de jeunes individus. Des débris de torques creuses, qu'un bois flexible solidifiait¹; de légères armilles, fabriquées d'après le même système²; de nombreux bracelets à rainures³; des virioles⁴; des épingles⁵; le fermoir d'une ceinture⁶; des fibules dont l'une, de la plus belle conservation, offrait encore, lorsque je la trouvai, la plaque intacte de matière rouge crétacée qui en recouvrait le bouton⁷; une seconde plus petite, qui servait à maintenir le vêtement de dessous⁸, et deux autres de ces bijoux, à forme longue⁹, présentant à leur sommet un petit disque vertical et une base en forme de bouterolle, furent autant de trouvailles qui m'indiquèrent cinq de ces inhumations. Il était impossible, en comparant les restes qui accompagnaient ces deux superpositions de morts, placés au fond et à si peu de distance du sommet de la tombe, de ne point être frappé du caractère différent de ces sépultures. Et, cependant, si elles recèlent d'autres générations, elles appartiennent au même peuple. Les mêmes cérémonies religieuses, le même feu purificateur les a consacrées. Près de chacune d'elles s'est montré le foyer d'où ont été enlevés les charbons et les cendres qui formèrent la couche du mort. Près de toutes ont été retrouvés les débris de poterie grossière qui ont servi aux sacrifices et aux funérailles¹⁰. Je continuai ces fouilles dans trois autres tertres, dont l'un n'avait pas moins de soixante quatre mètres de circonférence à sa base, sur deux mètres de haut. Je ne trouvai dans ces trois monuments qu'une viriole d'enfant, en bronze¹¹, quelques faibles fragments de poterie grossière, et plusieurs débris

¹ Pl. III, fig. 7. — ² Pl. III, fig. 3. — ³ Pl. III, fig. 4. — ⁴ Pl. III, fig. 5. — ⁵ Pl. III, fig. 6. — ⁶ Pl. III, fig. 7. — ⁷ Pl. III, fig. 8. — ⁸ Pl. III, fig. 9. — ⁹ Pl. III, fig. 10. — ¹⁰ Pl. III, fig. 11.

¹¹ Je donne ci-après, Pl. V, fig. 2, le dessin d'un vase à anses, trouvé près de l'un des deux guerriers; c'est le mieux conservé.

de vases, dont l'un à rainures rapprochées et d'une pâte plus fine, se distinguait par sa jolie forme¹. Dans les trois tombelles je pus recueillir de nombreux charbons. La troisième surtout, entourée de pins gigantesques et remarquable de verdure, me montra dans toute son enceinte les traces du feu le plus violent. Assis sur la souche d'un arbre, pendant que mes ouvriers piochaient, je ne pus m'empêcher de reporter mes pensées vers cet âge éloigné, où, dans cette solitude, alors consacrée par la religion, la fumée du sacrifice montait vers le séjour des dieux invoqués par le pontife, et que, d'un côté, les guerriers et les vieillards, de l'autre, les femmes et les enfants, répétaient l'hymne funéraire et disaient un éternel adieu à ceux dont je cherchais en vain la poussière.

Le troisième jour, je portai mes investigations sur les tertres du Schirrheimerweg.

En suivant, de Schirrhein, la route qui conduit à Souffelnheim, dans la même direction que parcourait la route romaine dont on remarque les traces dans la forêt, on arrive, au point où le ruisseau d'Eisenbächel la coupe, à un mamelon assez élevé qui recèle dans ses flancs de nombreux débris de béton, de pierres de taille, de tuiles à rebords et de poteries romaines.

C'est sur la gauche du tronçon de la route antique, qu'à une petite distance, sous l'ombre de la forêt, l'on aperçoit les premières buttes funéraires. On en compte une douzaine dans le groupe. Plus loin, dans le canton forestier du Fischerhübel, dix autres de ces monuments montrent aussi leurs tertres gazonnés, séparés par une faible distance d'un autre groupe plus considérable, situé dans le Kurtzgelend, où l'une des tombelles, placée près du village de Souffelnheim, ne mesure pas moins de cinquante mètres de diamètre.

Les deux tertres que j'ouvris dans le Fischerhübel, n'offrirent aucun résultat à mes recherches. Le sable fin, au sein duquel les morts avaient été enterrés, non-seulement avait absorbé les os-

¹ Pl. V, fig. 1.

sements, mais avait même décomposé la poterie et tous les objets métalliques qui avaient été placés près des cadavres. Un faible fragment d'os se montra seul à mes regards avec quelques tessons de vases grossiers.

Dans le Schirrheinerweg, au contraire, mes recherches furent plus fructueuses. Deux des tombelles que j'ouvris étant très-rapprochées, je répartis mes ouvriers de manière à fouiller ces tertres en même temps. Déjà à cinquante centimètres sous le gazon du premier, je découvris les restes d'un squelette et quelques débris de poterie grossière. A un demi-mètre plus bas, j'en découvris un second couché dans la direction du sud-est au nord-ouest. Le crâne était encore presque entier. Plusieurs dents apparaissaient dans les mâchoires. Là où la ceinture avait serré le corps, était placée la lame très-occidée d'un couteau dont la gaine et le revêtement du manche avait disparu¹. A peu de distance de la sépulture se montrait un immense foyer d'au moins quarante centimètres de diamètre et d'autant de profondeur, composé essentiellement de cendres noires et de charbon végétal, du milieu duquel surgissait un petit bloc d'une matière friable, très-pesante et d'un blanc terne, de dix centimètres de long sur quatre à cinq centimètres d'épaisseur. Monsieur le professeur Oppermann, directeur de l'École de Pharmacie de Strasbourg, auquel je le soumis, crut, comme moi, au premier moment, que c'était un composé artificiel. L'examen chimique nous a néanmoins prouvé que toute cette masse blanche n'est que du carbonate de chaux, reste, peut-être, vu sa pesanteur spécifique, d'un morceau de marbre que la calcination a réduit en cet état. Quoiqu'il en soit, cette trouvaille est jusqu'ici unique dans les tombeaux, et ne peut guère s'expliquer qu'en regardant cet objet comme un talisman.

Dans le second *tumulus* ouvert, je rencontrai, déjà à trente centimètres de son sommet, quelques débris de poterie grise,

¹ Pl. V, fig. 1.

grossière, et, à cinquante centimètres plus bas, une fibule en bronze dont l'épingle avait en partie disparu¹. Ce bijou, par sa forme, comme les deux longues fibules trouvées près de Schirrhein, et que j'ai décrites ci-dessus, sont exactement la reproduction de bijoux du même genre trouvés par M. Castan dans les tombelles du massif d'Alaise. Dans ce *tumulus* étaient déposés en groupes quatorze petits vases, tous pareils de forme, dont quelques-uns portaient la trace du feu auquel ils avaient été exposés². Ces jolis pots, à surface ondulée, avaient été placés, les uns debout, les autres renversés au milieu du cercle consacré par le foyer, et près duquel je retrouvai les deux crânes des morts auxquels sans doute ils avaient été donnés dans la tombe. Mais ce qui est du plus grand intérêt pour nos recherches, c'est qu'après de ces mêmes débris je trouvai, non réunis, mais disséminés, trois tessons d'une écuelle en terre rouge, évidemment de l'époque gallo-romaine, dont l'un représente un chien en course, et l'autre contient le nom du potier³. Comme je ne trouvais ici aucune trace de cinération, que toutes les circonstances des inhumations que j'avais sous les yeux me prouvaient que la tombelle n'avait pu receler que la population primitive, et que, par conséquent, il ne pouvait y avoir eu co-existence, au sein d'elle, de plusieurs couches successives de sépultures de races différentes, je dus en conclure que, à l'époque où le *tumulus* fut fermé, ce genre de poterie, importée par le Romain vainqueur, était déjà assez répandu parmi les Gaulois, et que le monument devait dater des premiers temps de l'occupation romaine, où le mode d'ensevelissement dans les cercles consacrés n'était pas encore abandonné.

Dans une troisième tombelle, située à quelque distance de ces deux tertres, et qui mesurait vingt-quatre mètres de diamètre sur quatre mètres de haut, je rencontrai, déjà à cinquante centimètres de profondeur, le premier foyer. Des tessons de poterie grossière, tels qu'en présentent tous les monuments celtiques, attestaient

¹ Pl. III, fig. 17. — ² Pl. VI, fig. 1. — ³ Pl. V, fig. 5.

qu'un dernier acte religieux, ou même un sacrifice expiatoire, avait eu lieu en cet endroit avant le recouvrement définitif du *tumulus*. Celui ou celle qui reposait sous cette même place, à cinquante centimètres plus bas, n'avait laissé, pour me constater son existence, que deux petites fibules de bronze¹ dont les pendants ont aussi été retrouvés dans le massif d'Alaise. Le bouton qui termine le bijou avait dû être orné d'une verroterie, d'ambre ou de quelque autre matière, malheureusement disparue. C'était évidemment deux petites broches, destinées à retenir le vêtement de dessous. Les ossements du squelette auquel elles ont appartenu avaient disparu. Malgré mes recherches, poursuivies jusqu'à trois mètres de profondeur, je ne distinguai aucun autre objet; seulement je pus me convaincre qu'aucune crémation de corps n'avait eu lieu, et que toutes les traces de feu que j'apercevais ne provenaient que de foyers expiatoires.

Les résultats de ces fouilles ont été de la plus grande importance, parce qu'elles nous prouvent évidemment que l'établissement celtique auquel la forêt, autrefois sacrée, qui s'étend devant Schirrhein, servit de lieu de sépulture, et qui, sous les Romains, fut relié par la route de *Brocomagus* à *Saletio*, était bien antérieur à la prise de possession de la rive gauche du Rhin par ces derniers, et que, sous leur empire, la population gauloise restée sédentaire, continua encore pendant longtemps à inhumer ses morts dans cette même nécropole.

Cette forêt, qui s'étendait alors à une distance bien plus grande que de nos jours, devait contenir un nombre bien plus considérable de *tumuli* recouverts aujourd'hui par les deux villages de Schirrhein et de Schirrhoffen, et dont les habitants de ces lieux ont abaissé leurs sommets au niveau des plaines livrées à la culture. Un anneau celtique que j'ai reçu de l'un de ces cultivateurs, trouvé par lui dans sa terre labourée, à une grande distance de son village, suffit pour confirmer le fait.

¹ Pl. III, fig. 13.

Combien d'autres objets, découverts depuis des siècles, et auxquels ceux qui les trouvèrent n'ont accordé ni valeur ni attention, ont dû disparaître! Les différents groupes de *tumuli* qu'on voit plus loin dans le Schirrhainerweg, dans le Fischerhübel et près de Kœnigsbruck, doivent avoir appartenu à d'autres centres de population, sur lesquels, au commencement du cinquième siècle, l'invasion des Barbares passa comme un torrent dévastateur. Sur leurs ruines finirent par s'élever les villages modernes, à des époques assez éloignées de ces dévastations pour que les nouveaux habitants, de race allemanique, n'aient plus connu eux-mêmes la nationalité de ceux que ces tertres renferment.

III.

LES TOMBES CELTIQUES

DE LA FORÊT COMMUNALE DE BRUMATH.

(DEUXIÈME ARTICLE *)

Déjà, en 1857, une fouille intéressante avait eu lieu dans la partie nord de la forêt communale de Brumath, coupée par l'antique voie romaine que recouvre en majeure partie le chemin vicinal qui, de cette ville, conduit à Donnenheim. Ce fut à cette époque que, dans une des deux tombelles alors ouvertes, fut rencontré au-dessus d'un vaste amas de cendres, et renfermé dans les débris d'une boîte de chêne, le Kelt symbolique accompagné du couteau sacré. Cet instrument du culte, placé en nature au-dessus de la tombe de celui auquel il avait été donné, paraît avoir eu là la même signification religieuse qu'eut plus tard sur les cippes funéraires, lorsque le mode de sépulture dans les cercles fut abandonné, la représentation de la hache qui donna lieu à la formule de dédicace *Sub asciâ*.

Peu de temps après cette découverte, dans un autre *tumulus*, que traversait plus au sud le chemin de Pfettisheim à Brumath, et que l'administration fit disparaître pour la régularisation de cette route, on trouva au centre du monument, à côté de plusieurs débris de vases et de quelques cruches en terre, dont deux se distinguaient par leur conservation², un gril en fer plaqué de bronze³, accompagné d'un couteau du même métal⁴, et d'une

* Voy. *Tombes Celtiques de l'Alsace*, t. 1, p. 27. — ² Pl. VIII, fig. 4. — ³ Pl. VII. — ⁴ Pl. IX, fig. 1.

cuiller à pot, dont la coupe en bronze était adaptée à un manche de fer¹. Le gril, de vingt centimètres de large, mesure dans sa partie postérieure vingt-neuf centimètres, et vingt-sept dans sa partie antérieure, où se trouve une rigole destinée à recevoir la graisse des viandes qu'on y cuisait, et dont l'écoulement était facilité par la pente que le meuble présente dans cette partie². Les pieds de derrière sont, en effet, de deux centimètres et demi plus élevés que ceux de devant. Il a dû, selon toute probabilité, servir à la préparation du repas mortuaire de celui auquel les honneurs funèbres ont été rendus en ce lieu, et qui en reçut sa part dans un des pots placés à ses côtés. Plusieurs fibules ont été retirées du même tertre³. Mais, comme malheureusement aucun procès-verbal de cette découverte n'a été rédigé alors par un homme compétent, on ignore les circonstances dans lesquelles ces divers objets ont été trouvés. Seulement nous pouvons conclure de leur présence en ce lieu que des sépultures y ont été pratiquées à différentes époques, et que les cérémonies du culte les ont accompagnées.

C'est à cinq cents mètres environ plus au sud que s'aperçoit le premier tertre d'un groupe de dix-neuf tombelles disséminées dans la partie de la forêt qui s'étend aux confins des deux banlieues d'Eckwersheim et d'Olwisheim. Sur les champs de cette dernière commune, limitrophes de cette forêt, se remarquent quelques faibles ondulations de terrain, restes de monuments mortuaires nivelés par la charrue, et d'où, à différentes époques, ont été retirés plusieurs tessons de vases et divers autres objets. Je crois devoir surtout mentionner la lame d'un de ces poignards à manche court, qui se rencontrent assez fréquemment dans les *tumuli* de la Suisse⁴, mais dont cet exemplaire est le seul qui, jusqu'à présent, ait été trouvé en Alsace⁵. Il provient d'un tertre aujourd'hui disparu, que recouvre le chemin communal d'Ol-

¹ Pl. IX, fig. 2. — ² Pl. VII. — ³ Pl. XII, fig. 1, 2. — ⁴ Voy. Knazek: *Alt-Heidnische Waffen und Gerathschaften*, p. 6, Pl. 2. — ⁵ Pl. VI, fig. 2.

wisheim à Eckwersheim. On remarque sur la lame quelques restes de la composition de plomb et d'étain qui la recouvrait, et qui, suivant Pline, était une invention des Gaulois¹. Il est dommage que ce beau petit bronze, recueilli par le Docteur Schnœringer, et qui orne son riche cabinet, ne soit plus renfermé dans la douille qui le contenait.

La plupart des tertres de cette partie de la forêt ont été bouleversés par la coupe successive des arbres et l'extraction des souches. M. Beilstein, agent-voyer à Brumath, a retiré de l'un d'eux un joli pot de quatorze centimètres de hauteur, sur vingt-quatre centimètres de diamètre dans sa partie la plus évasée, et à côté, une petite écuelle en terre noire, malheureusement brisée. Le vase était dénué de tout ornement. Plusieurs de ces tombelles, totalement minées par les renards et les lapins, ont en partie perdu leur forme conique. Les deux monuments dans lesquels je fis des recherches, aux premiers jours du mois de novembre 1863, quoique plus intacts, ont été néanmoins très-souvent remués jusqu'à une grande profondeur, comme me l'ont prouvé les tessons nombreux du même vase, tantôt enfouis presque à la surface du sol, tantôt à près de deux mètres, selon que les racines des arbres séculaires extraites de leur sommet à des époques lointaines, en ont, en les brisant, éparpillé les débris.

Le premier tertre ouvert mesurait vingt-huit mètres de diamètre, sur quatre mètres et demi de haut. En dirigeant la tranchée d'exploration du sud-ouest au nord-est, entre les gros chênes qui ombrageaient les deux versants, je fus assez heureux pour rencontrer un espace que ces bouleversements du sol n'avaient point atteint. Là gisaient dans le sable, à cinquante centimètres à peu près au-dessous de l'épais gazon du *tumulus*, deux glaives mutilés, dont l'un, rougi au feu avant son inhumation et enroulé

¹ *Album (plumbum) incoquitur zreis speribus, Gallorum intentu, in ut viz dierenti punit ab argento, eoque inuertilia vocant.*
Hist. Nat. XXXIV, 48.

sur lui-même en forme d'un nœud de ruban, s'était conservé intact. Entre les deux parois du fourreau et la lame qu'il contient le sable a pénétré, et, imprégné d'oxyde, en a cimenté toute la masse. Le fer de la poignée, dépourvu de son revêtement, est d'une rare conservation et à peine oxidé. Il mesure depuis le pommeau jusqu'à la lame quinze centimètres. La lame elle-même en mesure quatre-vingt-quinze, ce qui, pour l'entier développement de l'arme, lui donne un mètre et dix centimètres de long¹.

A côté de cette rare et précieuse épée était le fer de la lance que le guerrier avait maniée². Par une circonstance remarquable, cette arme terrible, rompue à peu de distance de la douille, puis recourbée au feu, présente vers la pointe une arête aussi saillante et aussi polie qu'au jour où elle a été enfouie. Le fer, y compris la douille, mesure trente centimètres de long.

Deux fragments d'une des pièces de l'armure du guerrier gisaient à côté et témoignaient de l'esprit de mutilation qui, par la même idée attachée à la rupture de la lance, avait aussi fait voler l'armure en éclats. Malgré toutes mes recherches je n'ai pu retrouver aucun des autres morceaux. Il est à présumer, qu'étant placés dans la direction d'une des racines de quelque gros arbre, ils auront été retrouvés déjà antérieurement, lors de l'extraction de la souche.

A cinquante centimètres environ de ce glaive et de ce fer de lance était enterrée une seconde épée ployée, dont la poignée manque, et dont il ne reste que trois fragments du fourreau adaptés à la lame³. Cette dernière, dans son état actuel, mesure soixante-quinze centimètres de long. L'un des fragments du fourreau, partie la plus précieuse, contient, comme sur un des glaives de la forêt de Schirrhein, un passant destiné à la courroie qui maintenait l'arme au ceinturon. La même disposition existait sur le glaive enroulé. Mais comme dans les deux armes le bout du fourreau manque, on ne saurait dire si elles étaient

¹ Pl. X, fig. 1. — ² Pl. X, fig. 2. — ³ Pl. IX, fig. 3.

terminées de chaque côté par un demi-cercle en fer, comme celle de la forêt de Schirrhein dont j'ai donné la description.

Près d'un de ces glaives gisaient deux gros anneaux de fer, de quatre centimètres de diamètre intérieur¹. L'un d'eux contient, dans la rouille qui le recouvre, quelques fragments d'os de son possesseur. Une boucle à deux anneaux, également en fer, semble avoir appartenu au ceinturon². Chacun des guerriers portait sur la poitrine une fibule en fer³, qui, polie et brillante dans son état primitif, devait produire un très-bel effet sur l'étoffe qu'elle retenait. Moins massives que celles de la forêt de Schirrhein, elles se distinguent par la courbe gracieuse et effilée de la branche inférieure qui vient se reposer sur le bouton d'où elle sort⁴. Quoique les squelettes aient disparu, il est permis de croire que deux frères d'armes avaient partagé l'un à côté de l'autre cette commune sépulture.

Le reste de la tombelle, fouillée jusqu'à trois mètres de profondeur, ne m'offrit plus rien, à l'exception de quelques faibles fragments de vases éparpillés, et, dans la partie nord de la tranchée, de six grosses pierres de grès superposées, qui, probablement, avaient servi à une cérémonie funèbre. Des cendres et des charbons me le firent du moins présumer.

Dans le second *tumulus* ouvert, je retrouvai les mêmes traces de bouleversement intérieur. Les bucherons, en enlevant les souches d'arbres, les renards, en creusant leurs terriers, en avaient remué le sol, et par le déplacement des objets que la piété des vivants avait un jour donnés aux morts ou posés à côté d'eux, ils en avaient précipité la décomposition. Je ne pus recueillir qu'une seule soucoupe en terre noire de forme gracieuse⁵, la moitié d'un grand vase orné par la main du potier et un fer à cheval de petite dimension, dont l'exiguité attestait la petitesse de taille de l'animal auquel il avait appartenu.

¹ Pl. VIII, fig. 2. — ² Pl. VIII, fig. 1. — ³ Pl. XII, fig. 2. — ⁴ Les mêmes bijoux exactement ont aussi été trouvés en Normandie et décrits par M. l'abbé Cocquer dans la *Revue des Sociétés savantes des départements*, t. III, p. 610. — ⁵ Pl. VIII, fig. 2.

J'observerai à cette occasion, que, par une coïncidence assez remarquable, dans aucune des tombelles ouvertes par moi, soit en Souabe, soit en Alsace, où des fers pareils se sont rencontrés, je n'en ai jamais trouvé qu'un seul à la fois. Faut-il en tirer la conclusion que, dans ce cas, l'animal lui-même n'a pas été immolé aux mânes de son maître, mais qu'à la mort du guerrier, l'on s'est contenté de retirer de l'un des pieds de son cheval le fer qui le protégeait? C'est une question que je ne saurais résoudre.

Je tenais à comparer les inhumations des différents groupes des tombelles de la forêt. J'avais fouillé en 1857 dans la partie nord au-delà du canal. Je portai maintenant mes ouvriers dans la partie non explorée qui, en deçà de cette nappe d'eau, contient vingt de ces tertres. Le premier ouvert ne m'offrit que quelques faibles tessons de vases, et, dans la partie reculée de la tranchée, une excavation remplie de cendres et de charbons empilés de quarante centimètres de profondeur.

Le second *tumulus*, plus étendu, et qui mesurait vingt mètres de diamètre sur un mètre et demi de haut, fut fouillé dans toute sa circonférence. J'y fus témoin des mêmes bouleversements intérieurs que j'avais remarqués dans les tombelles du sud de la forêt. Aucun bijou, aucune arme, aucune trace de sépulture ne s'offrit à mes regards dans la partie la plus exhaussée du monument. Mais, arrivé au fond de la tombelle, je pus me convaincre que les mêmes cérémonies funèbres que j'avais eu l'occasion d'observer dans plusieurs de mes fouilles du Haut-Rhin, avaient aussi eu lieu dans cette partie de la forêt. Comme dans les plaines de Reguisheim, je trouvai ici, sous un petit bloc de grès, au centre même du cercle, un vase de grande dimension¹, contenant à l'intérieur une petite écuelle de douze centimètres de diamètre, d'une parfaite conservation². Le sable, malheureusement, avait envahi l'un et l'autre et avait fait disparaître les ossements qui, sans doute, y avaient été déposés.

¹ Pl. XI. — ² Pl. XII, fig. 6.

Dans tous les cas, il y avait eu parité de coutumes dans les deux localités¹. A quelque distance de ce vase, je pus réunir les débris d'un second pot ornementé, sans néanmoins rencontrer aucun reste de squelette, ni même aucune trace de matière organique. Un petit anneau de jais, qui avait conservé tout son poli, fut le seul bijou que je recueillis².

La nécropole de la forêt de Brumath, comme nous le prouvent les trois fouilles exécutées dans les trois groupes principaux, contient l'antique population celtique ou gauloise (car les deux termes sont identiques), avec laquelle se confondirent les Triboques germains, qui firent du celtique *Brocomagus* le siège de leur confédération. Nous retrouvons sous les tertres le pontife, les guerriers, les femmes et les enfants. Si d'un côté, conformément au rite sacré, nous rencontrons le Kelt et le poignard de bronze (non comme arme de guerre, mais comme instrument du culte), nous voyons, d'un autre côté, le fer employé pour la confection des armes de guerre, conformément aux usages des temps où cette fusion eut lieu. La même coutume que nous avons trouvée dans la forêt de Schirrhein, de ployer au feu, dans quelques circonstances, les armes qu'on laissait aux morts, se retrouve ici. On ne saurait douter que la même révolution de temps qui s'est écoulé sur les sépultures du premier lieu, et dont nous avons suivi l'espace jusqu'à l'époque romaine, où la coutume des inhumations dans les cercles symboliques fut abandonnée, ne se soit aussi écoulée sur la nécropole de la forêt de Brumath. Délaisés sous l'empire de Rome, quand le nouveau culte, implanté par le peuple conquérant, eut remplacé le culte druidique, les monuments funéraires de cette forêt, qui s'étendaient bien plus au loin sous son ombre avant que la culture n'en eût élagué une partie, ont été respectés là où elle continua de les abriter. Pendant de longs siècles encore, ils diront aux générations futures le peuple qui repose sous leur gazon.

¹ Voy. *Tombes Celtiques de l'Alsace*, édit. in-fol., p. 16; Pl. V. — ² Pl. XII, fig. 9.

IV.

LES TOMBES CELTIQUES

DE LA FORÊT COMMUNALE DE DESSENHEIM

(HAUT-RHIN).

Le territoire de Dessenheim s'étend en majeure partie dans l'angle formé par le canal du Rhône au Rhin et celui de Neuf-Brisach. Dans la forêt, appartenant à ce village, se montrent quelques tombelles dont j'ai déjà signalé l'existence dans mon Mémoire sur les *Tombes celtiques de la forêt communale d'Ensisheim*. Leur nombre devait être bien plus apparent, avant que la plaine qui s'étend entre la forêt de Dessenheim et celle d'Oberhergheim, où d'autres tombelles se montrent aussi, ait été livrée à la culture. Placées comme jalons entre les groupes de *tumuli* qui se voient au nord, près de Heidolsheim, au sud, près de Réguisheim et d'Ensisheim, elles ont dû appartenir à un établissement celtique, que relièrent plus tard les différentes routes romaines dont les tracés sont encore çà et là apparents.

Au-delà du canal du Rhône-au-Rhin, dans la même direction que le fleuve, existe, en effet, un tronçon de la grande voie militaire que l'Itinéraire d'Antonin signale comme reliant Milan à Mayence, mais dont nous ne connaissons, dans son parcours sur la lisière orientale du Hartwald, que les stations de *Cambete* et de *Stabula*, qu'il faut chercher à Kembs et à Bantzenheim.

Cette voie, que l'on peut suivre surtout depuis ce dernier village jusqu'à Neuf-Brisach, tantôt est cachée sous la route

moderne, tantôt montre au-dessus du sol son empierrement gazonné. Elle passe devant Balgau, à cent douze mètres d'un vaste *tumulus* de quarante mètres de diamètre sur plus de quatre mètres d'élévation. Les habitants racontent, en vous montrant le tertre, qu'ils désignent sous le nom de *Ley-Hübel*, l'apparition d'une blanche et brillante figure de femme qui, pendant la nuit se balance sur son sommet, mais qui disparaît dès le retour de l'aurore. Les propriétaires des deux champs sur lesquels il s'étend m'ont assuré que, dans son état primitif, le monument mesurait près du double en hauteur, et, qu'en abaissant son sommet, ils en ont extrait un grand nombre d'ossements. Les fouilles que j'y exécutai moi-même, en 1861, m'ont, en effet, laissé voir beaucoup de fragments très-ténus de squelettes qui semblent constater leur assertion¹.

De Balgau à Dessenheim, se déroule une autre route, d'intérêt communal, connue sous le nom de *Schwitzerstrass*, assise probablement sur le tracé d'un chemin antique qui, au-delà du presbytère du dernier village, porte le nom de *Herweg*, et se perd dans la direction de *Hœttenschlag*. Cette route relie plus loin *Appenwihr* et *Sundhoffen*, au-delà duquel elle reprend le nom de *Herweg*, et se dirige vers *Horbourg*, célèbre par les antiquités romaines qui y ont été trouvées. Elle est coupée, non loin de *Hœttenschlag*, par une autre voie antique qui reliait le rocher de *Brisiacum* aux établissements romains situés au pied des Vosges, et qui porte encore aujourd'hui le nom significatif de *Rœmerweg*.

C'est au sud de cet embranchement de routes que se trouvent, perdues sous l'ombre des forêts, les tombelles de Dessenheim.

Trois de ces monuments sont placés aux limites du territoire de cette commune et de celui d'*Oberhergheim*. Le tertre du milieu, le plus vaste et le plus élevé des trois, soutient sur son sommet la pierre-borne qui sépare les deux banlieues. Il ne mesure pas moins de trente-cinq mètres de diamètre, sur quatre

¹ Voy. *Bulletin de la Société pour la Conservation des Monuments historiques d'Alsace*, II^e série, t. I^{er}, p. 5-7.

mètres de haut. Le grand nombre d'arbres qui le recouvrent, et surtout la circonstance que, sur sa partie méridionale, le terrain paraît avoir déjà été fouillé antérieurement, me le firent négliger. Ce fut sur celui de gauche, situé dans la forêt de Dessenheim, et sur celui de droite, qui se trouve placé dans le ban d'Oberhergheim, que je résolus de porter mes investigations.

La première de ces tombelles a trois mètres de haut sur trente-deux mètres de diamètre. Quelques souches de vieux chênes se montraient seules au milieu de l'épais gazon qui la recouvrait. J'y fis pratiquer une tranchée de sept mètres de large, certain dès lors d'y trouver des sépultures, si le temps les avait respectées.

En effet, déjà à trente centimètres sous le gazon de la tombelle, près de la souche d'un vieil arbre, dont les racines s'étendaient au loin, m'apparurent, au milieu de leur réseau, les restes d'un premier squelette, placé au bord de la tranchée sur le versant oriental du *tumulus*. La tête, mutilée par les racines de l'arbre, était néanmoins assez conservée pour me montrer l'orientation du cadavre, qui avait été couché, les regards tournés vers l'Orient. Plusieurs ossements avaient résisté aux vingt siècles qui, probablement, s'étaient écoulés depuis leur inhumation. Sous le squelette, dont bien peu de débris se retrouvèrent, le sol grisâtre témoignait du dépôt de cendres sur lequel le mort avait été couché. Cependant, par une circonstance assez extraordinaire, aucune trace de foyer, aucun charbon, tels qu'en présentent ordinairement toutes les tombes celtiques, ne vinrent s'offrir à mes regards. Des vestiges de plus de dix sépultures, toutes placées à quarante centimètres sous le sol, se révélèrent à moi, dans un rayon assez circonscrit, par la présence soit d'un os de la tête, soit de quelques restes de vertèbres, soit par un humérus, un tibia, un fémur ou quelque autre parcelle du corps. Parfois se présentait au milieu du sol graveleux un tesson de grossière poterie, toujours trop minime, néanmoins, pour me faire connaître la forme du vase.

A l'opposé de la tranchée, du côté de l'Occident, je pus étudier un second corps, placé à cinquante centimètres de profondeur sous le gazon, et dont les mâchoires, admirablement conservées, purent me révéler le grand âge. Les alvéoles des dents mâchelières avaient disparu, à l'exception d'une seule qui la contenait encore. L'os avait pris la forme courbe qui se remarque dans les mâchoires dénudées des vieillards. Cet homme, dont le squelette mesurait un mètre quatre-vingts centimètres de long, devait donc avoir atteint un âge fort avancé. Tous les ossements, même les phalanges des pieds et des mains, dont l'une reposait sur l'os de la cuisse, étaient dans un état de conservation remarquable. Débarrassé de la terre qui le recouvrait, il se montrait à nous comme s'il eût été placé dans la vitrine d'un musée. Mais, une heure plus tard, ces mêmes os déjà se fendillaient, et le soleil, en s'abaissant, n'avait point encore atteint le sommet des Vosges, que déjà, sous ses rayons, le squelette avait pris une tout autre physionomie, et que la plupart des ossements se brisaient au seul contact de la main.

En même temps que ce corps se découvrait, surgissaient à la lumière, vis-à-vis du premier squelette retrouvé, et, comme celui-ci, placés sous la souche d'un vieux chêne, deux corps appareillés, dont l'un était d'une conservation presque intacte, mais dont il ne restait du second que la partie supérieure. Il est probable que les racines de l'arbre, en brisant les os de la partie inférieure, en auront précipité la décomposition.

Cette sépulture est une des plus intéressantes que j'aie eu l'occasion de rencontrer dans mes nombreuses explorations. J'avais sous les yeux le tableau de deux êtres qui, pendant leur longue pérégrination sur cette terre, s'étaient sans doute aimés, avaient vécu ensemble, avaient partagé les peines et les plaisirs de cette vie, et, tous deux ensemble, partageaient ces six pieds de terre depuis des siècles. Étaient-ils morts en même temps? La femme, dont le bras droit reposait sous l'épaule gauche de

l'homme, près duquel elle avait été couchée, avait-elle précédé de quelques jours ce dernier? La tombe n'a pu le dire: seulement la science a pu nous venir en aide pour reconnaître dans la nature des squelettes des marques certaines du sexe de leurs possesseurs et du grand âge auquel ils étaient parvenus.

La taille de l'homme, prise dans la tombe, était d'un mètre quatre-vingt-cinq centimètres. Celle de la femme, dont la charpente osseuse était beaucoup moins forte, dont les mâchoires, dénudées comme celles de l'homme, étaient d'une extrême délicatesse, est restée incertaine; mais d'après la longueur des bras et de la colonne vertébrale, elle avait dû être élancée.

Le crâne de l'homme était d'une épaisseur remarquable. La mâchoire inférieure ne contenait que les dents de devant, sans que les molaires aient laissé la moindre trace dans l'os dont la courbe et le renflement intérieur, par suite de leur absence, attestaient l'âge extrêmement avancé de l'individu. L'examen des bassins, d'une conservation parfaite chez les deux squelettes, ne laissait aucun doute sur leur sexe réciproque. Les deux têtes, tournées l'une vers l'autre, les ossements de la femme, à demi couchés sous ceux de l'homme, donnaient à ce tableau funèbre quelque chose de touchant.

Il est remarquable qu'en arrivant à une plus grande profondeur de la tombelle, les vestiges de sépulture ont été en diminuant, et que, à un mètre et demi sous la superficie du tertre, toute trace d'inhumation a disparu. Il est vrai, qu'à cette profondeur, le sol n'était en grande partie composé que de gros gravier, au milieu duquel, comme je l'ai déjà souvent signalé, les ossements se consomment, à moins qu'un lit de cendres ne protège le squelette.

D'un autre côté, j'observerai qu'aucun reste d'objet métallique quelconque, ni torque, ni fibule, ni bracelet, rien de ce qui, ordinairement, était donné au mort dans la tombe, n'a été retrouvé. Je pus néanmoins me convaincre qu'au pied des deux

vieilles gens, dont j'avais sous les yeux les squelettes, un vase de terre, dont je retrouvai les tessons, avait été déposé.

Parvenu, sans aucun autre résultat, jusqu'au niveau du sol de la forêt, je portai mes investigations sur le *tumulus* situé à l'ouest sur le ban d'Oberhergheim. Ce tertre mesure trente mètres de diamètre sur un mètre et demi de hauteur. J'y fis pratiquer une double tranchée, l'une de sept mètres de large, coupant tout le monument de l'est à l'ouest, l'autre, dans la partie nord, de quatre mètres en tous sens. Tout le reste de la tombelle était recouvert de bois.

Au-dessous du gazon, quinze centimètres environ de terre apparaissaient; tout le reste du terrain rapporté n'était composé que de gravier. Aussi ne pus-je constater que trois inhumations, dont une seule me montra un squelette presque entier. C'était celui d'un guerrier sur lequel je recueillis une fibule¹, et à qui avait été donné le glaive qu'il avait manié, et dont les phalanges de la main gauche retenaient encore la poignée. La mâchoire inférieure, surtout, était d'une parfaite conservation, et contenait toutes ses dents, au nombre de quatorze. Presque toute la charpente osseuse était encore en place; le corps mesurait un mètre quatre-vingt-cinq centimètres, et, d'après l'inspection des os, cet homme avait dû mourir dans toute la vigueur du jeune âge. L'arme qu'il tenait, retenue dans un fourreau de fer², était en tout semblable pour la forme aux glaives trouvés dans la forêt de Brumath et dans celle qui s'étend devant Schirrheim³. Il est évident que les *tumuli* de ces localités ont appartenu à des populations de race commune, et que les armes dont elles se servaient provenaient de la même fabrique. Je ne pus constater qu'un seul foyer dans la tranchée latérale. Sur une excavation de plus de vingt-cinq centimètres de cendres empilées, je découvris les restes d'un squelette. Il avait été couché visiblement sur la place même où avait brûlé le feu consécatoire de l'enterrement. Des

¹ Pl. XII, fig. 3. — ² Pl. XIII, fig. 10. — ³ Pl. IV, fig. 1. Pl. IX, fig. 3, et Pl. X, fig. 1.

tessons de vases furent les seuls objets que je pus recueillir, quoique, selon toute probabilité, celui ou celle qui avait été déposé là, eût occupé un rang distingué dans sa tribu.

De faibles vestiges d'ossements, dans une autre partie de la tranchée de l'ouest, purent seuls me faire connaître la présence d'une troisième sépulture. Mais, malgré tous les soins donnés à mes recherches, aucun reste d'arme, aucun objet d'ornement, ne s'offrit à mes regards, à l'exception d'un petit anneau en fer, de treize millimètres de diamètre, placé sur la poitrine du mort¹. Ces trois inhumations m'apparurent, comme celles de la tombelle précédemment ouverte, à quarante centimètres environ sous le gazon du *tumulus*, tandis qu'à une plus grande profondeur, le gravier, de plus en plus dénué de terre propre à emboîter les ossements, les avait totalement absorbés. Je n'en rencontrai plus çà et là que quelques faibles vestiges dans tout le bas de la tombelle.

Comme déjà, à une époque antérieure, on avait trouvé un glaive dans la forêt d'Oberhergheim, en enlevant une souche d'arbre sur un des tertres de cette forêt, et que, en 1830, lors de la construction du chemin de Dessenheim à ce village, on avait, en renversant un monticule funéraire, pour donner passage à cette route, trouvé dans son sein plusieurs vases de terre, différents anneaux creux en bronze, et une longue chaînette du même métal, tous objets qui, malheureusement, ont été brisés par leurs possesseurs, je résolus de porter mes recherches sur un autre *tumulus*, situé seulement à quelques pas de ce chemin et rapproché des parois encore debout du tertre renversé. Mes fouilles furent infructueuses, ainsi que le furent, sur une sixième tombelle, celles que j'entrepris, à un kilomètre environ plus loin dans l'intérieur de la forêt, à proximité d'une redoute très-bien tracée, qui date, dans la tradition du peuple, de l'époque de la guerre des Suédois.

¹ Pl. XII, fig. 5.

LES TOMBES CELTIQUES

DE LA FORÊT DOMANIALE DU HARTWALD.

Déjà dans un Mémoire sur un *tumulus* de la forêt communale de Rixheim¹, j'ai signalé les divers groupes de tombelles que contient la forêt domaniale du Hartwald.

L'hydrogéologue qui parcourt cette forêt suit avec intérêt les traces antiques des cours d'eau qui, se détachant de la branche principale du Rhin vers le coude qu'il forme devant la cité de Bâle, descendaient au nord, en circulant dans la vaste plaine que cette forêt recouvre. Sur les deux territoires de Battenheim et de Ruelisheim, on distingue très-bien, à la hauteur du sol, et aux diverses profondeurs que les courants suivaient, des proéminences de terrain où, à l'époque celtique, les populations des différents centres, reliés plus tard, d'un côté par la voie romaine du Rhin, de l'autre, par celle qui parcourait la plaine, venaient déposer leurs morts. Nous sommes, en effet, ici vis-à-vis de Bantzenheim, l'antique *Stabula* des Romains, assise sur un établissement celtique antérieur; et, à l'opposé, devant Battenheim, que reliait la route connue sous le nom de *Altstræsele*, qui, remontant de Reguisheim vers Ensisheim, se dirigeait sur *Urunca*. Tout porte à croire que, parmi les groupes nombreux de tombelles qui suivent le cours de la vaste forêt, celles que nous fouillons appartiennent à ces antiques populations.

¹ Voy. *Tombes Celtiques de l'Alsace*, édit. in-fol., t. I, p. 17.

L'archéologue voit sur ces mêmes terres quelques restes de talus, qu'il est permis d'attribuer à la main des hommes, mais dont il est plus difficile de préciser l'origine. On a prétendu que ces vestiges de lignes retranchées appartiennent à la même époque que celles où ces *tumuli* ont été élevés; et, dès lors, on a attribué ces monuments funéraires aux guerriers morts en les défendant. Mais, comme nous l'avons vu jusqu'ici dans toute la province rhénane; comme nous l'avons vu, en fouillant la nécropole d'Ensisheim; comme nous le verrons par le résultat de nos observations dans les tombelles de Wittenheim et dans celles de Reiningen, situées à peu de distance de celles du Hartwald, l'absence de toute arme de guerre dans presque tous ces tertres, la présence, au contraire, de bijoux ayant en majeure partie appartenu à des femmes et à des enfants, ne permettent pas d'admettre pour ces monuments une telle destination. Je n'ai personnellement rien trouvé dans les monticules du Hartwald qui puisse m'éclairer à ce sujet; car, dans aucun de ceux que j'ai ouverts, je n'ai rencontré ni ossements, ni poterie, ni objet métallique quelconque. Mais avant moi, feu M. Zæpfel, Conservateur des forêts à Colmar, avait extrait de trois de ces tombelles, dont il remua les terres, quelques faibles restes d'anneaux creux en bronze, deux petites virioles d'enfant et un vase cinéraire, tous objets qui rappellent des cérémonies funèbres paisibles, et non la précipitation tumultueuse des champs de bataille. Le peu de distance qui sépare le Hartwald des forêts d'Ensisheim et de Dessenheim, et des territoires des deux communes de Wittenheim et de Reiningen, où les fouilles, exécutées dans de pareils monuments, m'ont toutes offert la preuve des pieuses coutumes qui présidèrent à l'inhumation, permet de donner à tous ces groupes de *tumuli* une commune origine, et de les attribuer, sinon à la même tribu, du moins au même peuple et au même âge. L'un des tertres de la forêt est placé sur le talus même d'une de ces lignes qu'on regarde comme des restes de retranchement. Il faut

admettre que, relié des deux côtés à cette ligne de défense, il aura été mis à profit par l'ingénieur, et que, par conséquent, son origine est plus ancienne que le talus qu'il domine; car c'est au niveau du sol que les inhumations commençaient, et la base du monument est elle-même, des deux côtés, enclavée dans le talus.

Du reste, les Germains ont si souvent passé le Rhin sur la glace, tant de fois les Romains se sont battus avec eux dans cette vaste plaine, qu'il n'est pas étonnant de voir quelques-uns de ces travaux momentanés de défense aux lieux mêmes où le peuple primitif a laissé sa nécropole.

Trente-huit monuments funéraires montrent encore leurs tertres gazonnés dans la partie de la forêt qui s'étend sur les territoires de Sausheim, de Battenheim et de Bantzenheim. A défaut de notices plus précises sur leurs structures intérieures, j'ai cru que l'on ne verrait pas sans intérêt le plan qui montre l'ordre dans lequel ils sont groupés¹.

¹ PL XVI.

LES TOMBES CELTIQUES

DE LA PRAIRIE COMMUNALE DE WITTENHEIM ET DES BOIS DE REININGEN.

Si, de la nécropole du Hartwald, l'on se dirige sur Battenheim, l'on voit, au sortir de la forêt, se dessiner sur l'horizon des montagnes le clocher de Wittenheim, village que l'on traverse pour joindre la route de Pulversheim à Mulhouse.¹ Au loin, sur la prairie communale du lieu, se montrent bientôt à vos regards une douzaine d'ondulations de terrain, les unes presque imperceptibles, les autres plus élevées, dont la forme circulaire accuse d'antiques tombeaux.

La terre inculte sur laquelle vous vous trouvez, désignée sous le nom de *Neue Matte*, était autrefois ensemencée; l'on voit encore, entre les champs que parcourait alors la charrue, le large sillon qui les séparait. C'est, on n'en peut douter, à cette circonstance qu'il faut attribuer le peu de hauteur de plusieurs des monuments funéraires que l'on y découvre, et que l'entraînement successif des terres par le soc du laboureur a fini par abaisser presque au niveau de la prairie.

Quatre d'entre ces tertres, situés près du chemin qui longe la forêt communale, ont plus ou moins conservé leur forme conique. Deux autres, à quelque distance à l'est, ont, dans les derniers

¹ Voy. la carte Pl. I des *Tombeaux Celtiques de l'Alsace*, t. I.

temps, reçu une plantation de jeunes arbres. On en distingue au loin un septième, aujourd'hui encore labouré, dont les flancs se prolongent à une grande distance, par suite de l'abaissement successif de son sommet. Dans la forêt communale de Wittenheim existe aussi un monticule très-vaste et très-élevé, auquel le grand nombre de blaireaux qui l'ont choisi pour séjour ont fait donner le nom de *Dachshübel*. Son cône a en partie disparu, par suite du bouleversement de ses terres par les chasseurs, toujours à la poursuite de ces animaux.

Ces monuments sont regardés par l'habitant comme les sépultures collectives de soldats morts en combattant; et l'on a même, dans ces derniers temps, voulu les rattacher au souvenir de la bataille de César contre Arioviste, dont, selon toute probabilité, les armées ont effectivement dû se rencontrer dans la vaste plaine qui s'étend depuis les gorges des montagnes jusqu'au Rhin. Mais les fouilles que j'y ai faites sont loin de confirmer cette assertion; elles semblent bien plutôt nous prouver que ces tertres sont la dernière demeure de la population qui, à l'époque où les Romains vinrent sur le Rhin, habitait ces environs. L'établissement primitif a disparu; mais, à un kilomètre environ de ces tombelles, se retrouvent, dans la forêt, les vestiges d'une voie romaine qui a dû le relier. Près de cette route antique, dont l'empierrement existe encore sous le sol, on voit des débris de bâtisses romaines, découvertes à l'occasion de la mise en sapinière d'une parcelle de cette forêt. Des pierres de taille, des tuiles à rebords, une trusatille, de vieilles ferrailles, et une monnaie d'argent au type de l'impératrice Faustine, ne peuvent laisser de doute sur la nature de ces décombres.

Ce fut dans les deux tertres les plus rapprochés de la forêt où ces ruines se trouvent, que je résolus de porter mes investigations.

Le premier de ces monuments s'élevait encore à un mètre environ au-dessus du niveau de la prairie; le second, à près de trois mètres. L'un et l'autre, dans une tranchée de sept mètres de

large, faite, sur le premier de l'est à l'ouest, sur le second du sud au nord, m'offrirent l'image des somptueuses funérailles que les Gaulois, au récit de César, faisaient aux morts de distinction.

Le premier *tumulus* ne m'offrit aucun reste d'ossements. Mais, dans la partie reculée de la tranchée à l'est, je trouvai, comme il y a quelques années dans la forêt d'Ensisheim, un de ces foyers me rappelant la superstitieuse coutume qui faisait répandre le sang de l'esclave, sacrifié aux mânes de son maître, et enfouir près du cadavre ses ossements calcinés. Ce foyer, composé de briques et de pierres non taillées, contenait en masse les cendres et les charbons qui en provenaient. Le sable était rouge encore à plus de vingt centimètres tout autour de la place où la flamme s'était élevée.

Au milieu des cendres empilées, je recueillis une toute petite urne en terre noire, haute seulement de quatre centimètres, sur trois centimètres et demi de diamètre à l'orifice, et cinq centimètres dans sa partie la plus évasée¹. A côté d'elle étaient enfouis deux anneaux de bronze, de cinq millimètres d'épaisseur et de cinq centimètres et demi de diamètre intérieur². La petite urne ne contenait aucun reste d'ossements, mais était remplie de cendres noires du bûcher. Dans la forêt communale d'Ensisheim, j'avais aussi, à une époque précédente, trouvé près du foyer une urne, d'une assez petite dimension, surmontée d'une écuelle, contenant les débris d'un anneau³. La petite urne et les deux anneaux rencontrés dans la tombelle de la prairie de Wittenheim, se rapportaient évidemment aux mêmes coutumes funéraires. Dans le reste de la tranchée, je ne remarquai que quelques éclats minimes de poteries déjà brisées, probablement, lorsque la tombelle fut fermée. L'un de ces tessons, entre autres, me rappela, par sa belle couleur rouge et sa pâte fine et bien cuite, le beau

¹ Pl. XII, fig. 7. — ² Pl. XIV, fig. 8.

³ Voy. *Les Tombes Céliques de la forêt communale d'Ensisheim et du Hötelseldale*, édit. in-fol., p. 6; Pl. VI, fig. 7; Pl. VII, fig. 2; Pl. III, fig. 9.

vase de la tombelle de Reguisheim, dont j'ai donné le dessin dans le premier volume de mes Mémoires.

Dans le second tertre que j'ouvris, on avait à peine creusé jusqu'à trente centimètres au-dessous des bruyères qui le recouvraient, que, déjà dans la partie nord-est de la tranchée, je trouvai une fort jolie viriole d'enfant, en bronze et en forme de serpent¹, et dans la partie nord-ouest, une petite fibule du même métal, à double spirale pour ressort, et terminée par une gracieuse petite bouterolle². Ça et là des charbons, quelques débris de vases plus ou moins grossiers, attiraient l'attention des ouvriers. La mienne fut surtout éveillée par la rencontre successive de deux pierres brutes en grès rouge, dont la présence au sein de ce terrain graveleux, avait évidemment une signification, soit qu'elles provinssent du foyer observé dans la tombe précédente, soit qu'on les y eût transportées de plus loin. A un mètre et demi de profondeur, les fouilles devinrent plus fructueuses. Il me fut alors permis de constater cinq inhumations. La première, au nord-ouest de la tranchée, m'offrit deux petites fibules très-élégantes en bronze³, et deux anneaux creux du même métal solidifié par un bois flexible. L'un d'eux a beaucoup souffert, et je ne pus en recueillir que les éclats; mais l'autre a pu être conservé presque intact. Ils mesurent onze centimètres de diamètre intérieur, et neuf millimètres d'épaisseur⁴. Ces beaux anneaux ont dû orner les bras d'une femme, dont les poignets étaient contenus par deux jolies virioles en bronze⁵, ayant encore conservé toute leur flexibilité, et terminées par deux boutons qui se joignent. A côté de la place, occupée par le corps de celle dont ces objets formaient la parure, se trouvaient renfermés dans un lit de cendres et de charbons, un amas d'os calcinés, qui, je présume, provenaient du foyer remarqué dans la tombelle précédemment ouverte, et séparée de celle-ci par un très-petit espace. C'est la première fois que cette circonstance m'apparaissait, les

¹ Pl. XIII, fig. 2. — ² Pl. XIII, fig. 4. — ³ Pl. XIII, fig. 5. — ⁴ Pl. XIII, fig. 6. — ⁵ Pl. XIII, fig. 7.

ossements concassés, retirés du foyer, se trouvant ordinairement renfermés dans une urne. Or aucun tesson du vase qui aurait pu les contenir ne m'est apparu.

Dans une autre partie du *tumulus* le même fait s'offrit à mes regards. A côté de quelques faibles débris d'un squelette, entre autres de la rotule du genou et des éclats du tibia gauche, avait été pratiqué, comme dans l'inhumation précédente, un trou profond rempli de cendres surmontées d'ossements calcinés. Aux deux virioles qui avaient orné les poignets¹ et à la torque qui avait contenu le cou², je pus juger de la position que le corps avait occupé. On l'avait couché les yeux tournés vers l'Orient, et revêtu sans doute, soit du *sagum*, soit d'un autre vêtement retenu par deux fortes fibules en fer, enrichies près de la charnière d'une rosace en bronze³. La torque était composée, comme les armilles trouvées dans l'autre sépulture, d'une plaque en métal estampillée, artistement enroulée autour d'un cercle de bois que les cassures du bronze, à la partie postérieure, ont permis d'apercevoir, et que l'oxyde qu'il lui a communiqué a conservé d'une manière remarquable. Les deux extrémités du cercle viennent, comme dans le collier précédemment décrit de la forêt de Seltz, se réunir dans un gros bouton en forme d'olive qui en contient le crochet. Les deux virioles qui, l'une et l'autre, différaient un peu dans leur ornementation, sont, comme les précédentes décrites, massives et en bronze. Cette fabrication donnait aux bijoux, exposés à la fatigue, une plus grande solidité; et à ceux, moins exposés aux chocs, tels que les armilles et les colliers, une plus grande légèreté. Elle annonce, dans tous les cas, une grande habileté dans les procédés métallurgiques de l'époque. Quant aux ossements calcinés, enfouis près des deux cadavres, ils provenaient incontestablement des êtres, soit hommes, soit animaux, qui avaient été chers aux morts, et qui, conformément au rite gaulois, sacrifiés aux mânes de leurs

¹ Pl. XIII, fig. 8. — ² Pl. XIII, fig. 1. — ³ Pl. XIII, fig. 9.

maîtres, reposaient à côté d'eux. Je dois faire remarquer cependant que ces cas sont toujours exceptionnels; car, dans les autres sépultures rencontrées dans le même *tumulus*, le même fait ne s'est plus reproduit. Près d'un squelette dont j'ai retrouvé quelques faibles ossements, je n'ai rencontré que les restes brisés d'un vase noir, et sur la place que le corps avait occupé, les débris d'une fibule et deux virioles qui ont dû orner ses poignets¹. Près d'un second, je n'ai vu que des débris de grossière poterie; et sur un troisième, une fibule qui est tombée en poussière dès que je la touchai; à ses côtés étaient plusieurs tessons de la partie supérieure d'un vase, entouré de quatre cercles de petites stries perpendiculaires creusées à l'aide d'un instrument tranchant.

D'après ces données, il est incontestable que les *tumuli* de la prairie et de la forêt de Wittenheim n'ont pu être élevés à la suite de quelque combat. Le soin donné aux sépultures; les cérémonies funèbres, auxquelles il m'a, pour ainsi dire, été permis d'assister; les enfants que je trouve déposés dans le cercle, peut-être au-dessus de ceux auxquels ils appartenaient par le sang; l'absence de toute arme de guerre, tout atteste que ces monuments n'ont pas eu la destination qu'on leur a supposée, et qu'ils contiennent la population qui habitait cette partie du pays à l'époque où l'inhumation dans les cercles sacrés, sanctifiés par le culte, était encore en usage. On peut avec pleine assurance les regarder comme contemporains des *tumuli* de la forêt communale d'Ensisheim, et de ceux des environs de Heidolsheim, où les mêmes coutumes funéraires que j'ai signalées ici se sont aussi rencontrées.

J'en dirai autant des tombelles cachées plus loin sous l'ombre des forêts dans les environs de Reiningen. Ces tombes, situées à huit kilomètres environ de celles de Wittenheim, sont partagées en trois groupes principaux. Il y a une quarantaine

¹ Pl. XIII, fig. 2.

d'années que, près du village, on en voyait deux que la commune a fait niveler. Il est assez probable qu'entre elles et celles qui se montrent encore dans la forêt indivise, il en ait existé d'autres que le défrichement des bois a fait disparaître. Trois tertres ont été fouillés il y a deux ans par ordre de l'Empereur. L'un, situé au canton de Niederholtz, n'a rien offert à l'explorateur qu'un petit morceau de poterie, des cendres et des charbons; le second a fourni un collier composé d'un simple cercle de bronze, et dans plusieurs parties du tertre, des débris de poteries, et plusieurs éclats de bois non carbonisé. Dans le troisième, situé dans la forêt communale, au canton dit Nonnenbruch, on a trouvé un crochet, la pointe d'un couteau en fer et une torque à gros boutons ornementés, exactement semblable aux colliers du même genre, extraits d'un des tertres de la prairie communale de Schlestadt, dont j'ai donné le dessin dans le premier volume de mes Mémoires. L'explorateur a signalé la présence, dans ce *tumulus*, d'un os d'animal de grande dimension, placé, au centre du tertre, dans un cercle de pierres juxtaposées de trois mètres de circonférence.

Les fouilles que, d'après le désir exprimé par Sa Majesté, j'ai moi-même entreprises dans deux autres tombelles au mois de septembre 1863, serviront à constater la nature de tous ces monuments qui, par leur structure intérieure, par les objets qu'ils recèlent, et par tous les phénomènes qu'ils présentent, ont évidemment la même origine, et ont eu la même destination que les tombelles de Wittenheim.

Vis-à-vis le second des tertres, précédemment ouverts sur la petite prairie qui s'étend devant la forêt indivise, s'élevaient intacts deux de ces monuments que je choisis pour mes recherches. La première de ces tombelles mesurait vingt-et-un mètres de diamètre, sur près de deux mètres de haut. Plusieurs gros chênes la protégeaient de leur ombre. L'autre, moins élevée,

* Voy. *Tombes Celtiques de l'Alsace*, t. I, Pl. III.

mais touchant par sa base à la première, était en partie dénudée d'arbres.

Je fis faire entre les chênes du premier de ces tertres une tranchée de cinq mètres de large, et je fis creuser le second dans toute sa circonférence. L'un et l'autre étaient formés de terre d'alluvion, entassée au-dessus du sol graveleux de la forêt.

Les fouilles de la tranchée ne m'offrirent aucun reste intact de squelette. Quelques minimales ossements et de faibles tessons de vases, rencontrés dans quelques parties du *tumulus*, frappèrent seuls mes regards. Des charbons se montraient en plusieurs endroits. Ce ne fut qu'à un mètre de profondeur que je pus recueillir les premiers débris de métal. C'étaient deux forts anneaux de fer, qui, je présume, avaient dû servir d'anses à un coffret dont le bois avait disparu, mais dont l'épaisseur me fut indiquée par les deux pitons qui retenaient les anneaux, et dont la tige mesure huit millimètres de longueur. Les anneaux eux-mêmes, forgés à plat, mesurent six millimètres de surface et quatre centimètres de diamètre intérieur¹. A côté d'eux était enfoui un demi-cercle de bronze très-endommagé, dont un des bouts paraît être incomplet. Je crois devoir le regarder comme la poignée qui avait été adaptée au couvercle². Si l'on admet que telle était la destination de ces objets (ce qui me paraît d'autant plus probable que, dans la tombe voisine, je recueillis plus tard, comme on le verra, quelques parties du bois d'un autre coffret), on sentira l'importance de cette découverte qui, comparée à celle de petits meubles de pareille espèce dans les tombelles de Brumath, d'Ensisheim et du Hübelwældele, constate une parité de coutumes funéraires dans ces diverses localités. Le corps qui avait été couché au-dessous ou à côté de ce coffret, n'avait laissé aucune trace.

Plus au nord, à la même profondeur, je distinguai un tout petit pot, dont la base et la forme irrégulière annonce qu'il a été

¹ Pl. XIV, fig. 6. — ² Pl. XIV, fig. 7.

pétri à la main. C'est le spécimen le plus informe de poterie celtique que j'aie recueilli. Il est d'autant plus curieux de le rencontrer ici, que, de l'autre côté de la tranchée, je retrouvai en même temps plusieurs tessons de vases noirs et rouges de bonne qualité, et le sommet d'une urne de très-belle forme¹. A côté du petit vase, rempli, lorsque je le ramassai encore intact, des cendres noires de la couche mortuaire, étaient enfouies deux magnifiques virioles à cannelures d'une étonnante conservation². A quelque distance de ces objets gisait un anneau de bronze, fermé, et mesurant à l'intérieur cinq centimètres et demi de diamètre³, et les débris d'un collier, composé de grains de succin en forme d'olives, de verroteries et de petites perles de jayet intercalées⁴. Quoique je continuasse de fouiller jusqu'à près de deux mètres, et, par conséquent, au niveau de la forêt dont je retrouvai le gravier, je ne vis aucune autre trace d'inhumation.

Le *tumulus* limitrophe ne m'offrit aussi, comme le précédent, que très-peu de vestiges des corps qui y avaient été déposés. Une petite fibule⁵, semblable aux deux petits bijoux de même genre, trouvés sur la prairie communale de Wittenheim, et à peu de distance de cet objet, quelques débris de bronze, trop décomposés pour en distinguer la nature, me prouvèrent que j'étais en présence d'une sépulture. A deux mètres plus au sud, mais au même niveau, je retrouvai la place d'une autre inhumation, qui était celle d'une femme. La délicatesse des bijoux me le fit du moins présumer. Le terrain était imprégné de cendres et de charbons, et je recueillis au milieu de la masse où avait été placée la tête, un collier très-remarquable, dont le cercle représente un serpent mordant sa queue⁶. Le dos représente les nombreux anneaux de l'animal. Sous la tête de la morte était placé un coffret, dont un des éclats du bois contenait quelques parties du crâne imprégné de l'oxyde du collier. Un des poignets était orné d'un bracelet très-délicatement

¹ Pl. XIV, fig. 10. — ² Pl. XIV, fig. 7. — ³ Pl. XIV, fig. 9. — ⁴ Pl. XIV, fig. 3. — ⁵ Pl. VII, fig. 4. — ⁶ Pl. XIV, fig. 1.

travaillé en filigranes de bronze, présentant une suite successive de spirales en forme d'agrafes d'un centimètre de hauteur¹. Une ligne très-étroite, d'où sortent de chaque côté de minimes arêtes, parcourt toute la surface aplatie du métal. La délicatesse du travail répond à l'élégance de forme de ce charmant bijou, dont malheureusement je n'ai pu recueillir que huit centimètres de long, le reste étant tombé en poussière. Une bague en *electrum* ou or mélangé gisait tout auprès². Cet anneau ne mesurant que quatorze millimètres de diamètre intérieur, n'a pu orner que le doigt d'une femme d'une charpente osseuse très-délicate. Dans tout le reste de la tombelle, je ne rencontrai que quelques tessons des vases qui avaient dû servir aux cérémonies de l'inhumation.

Comme on le voit par cet exposé, rien dans tous ces monuments n'offre le caractère guerrier qu'on a voulu leur attribuer. Ils nous présentent, au contraire, le tableau des funérailles paisibles, faites à ceux qui ont partagé ce commun et dernier asile de la famille.

¹ Pl. XIV, fig. 5. — ² Pl. XIV, fig. 11.

ANTIQUITÉS CELTIQUES DE L'ÂGE DE PIERRE

TRAVÉES

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SCHILTIGHEIM

PRÈS STRASBOURG.

En sortant de Strasbourg par la porte de Pierre, où se déroule la route du Rhin et son embranchement sur Brumath, on aperçoit le beau village de Schiltigheim, dont l'importance date de la fin du quatorzième siècle, époque où une grande partie des habitants d'Adelshofen vinrent s'y établir, après que leur village fut incendié par ordre du Magistrat, pendant la guerre de la ville de Strasbourg avec l'Évêque Frédéric de Blanckenheim, en 1394. Le nom d'une des rues de Schiltigheim rappelle encore aujourd'hui cette migration.

A l'époque la plus reculée de l'histoire d'Alsace, la vaste forêt dont faisaient alors partie les trois grands massifs de bois de Brumath, de Reichstett et de la Robertsau, s'étendait sur le territoire de Schiltigheim, de Bischheim et de Hœnheim, et sans doute sur celui où s'éleva plus tard le fort d'*Argentorat*, quand les tribus sauvages, réunies en cité, eurent établi leurs demeures sur le courant d'eau dont il défendait le passage. A cette seconde époque, les limites de la forêt reculèrent. Cependant elle dut rester intacte à peu de distance de la ville naissante, et pendant l'occupation romaine, puisque, à l'époque franque, où les premières huttes s'élevèrent pour former le village qui plus tard prit le nom de *Bischofsheim*, lorsqu'il passa au pouvoir de l'Évêque de Strasbourg, ce lieu, comme nous l'indique l'épithète d'*Am Saum* ajoutée

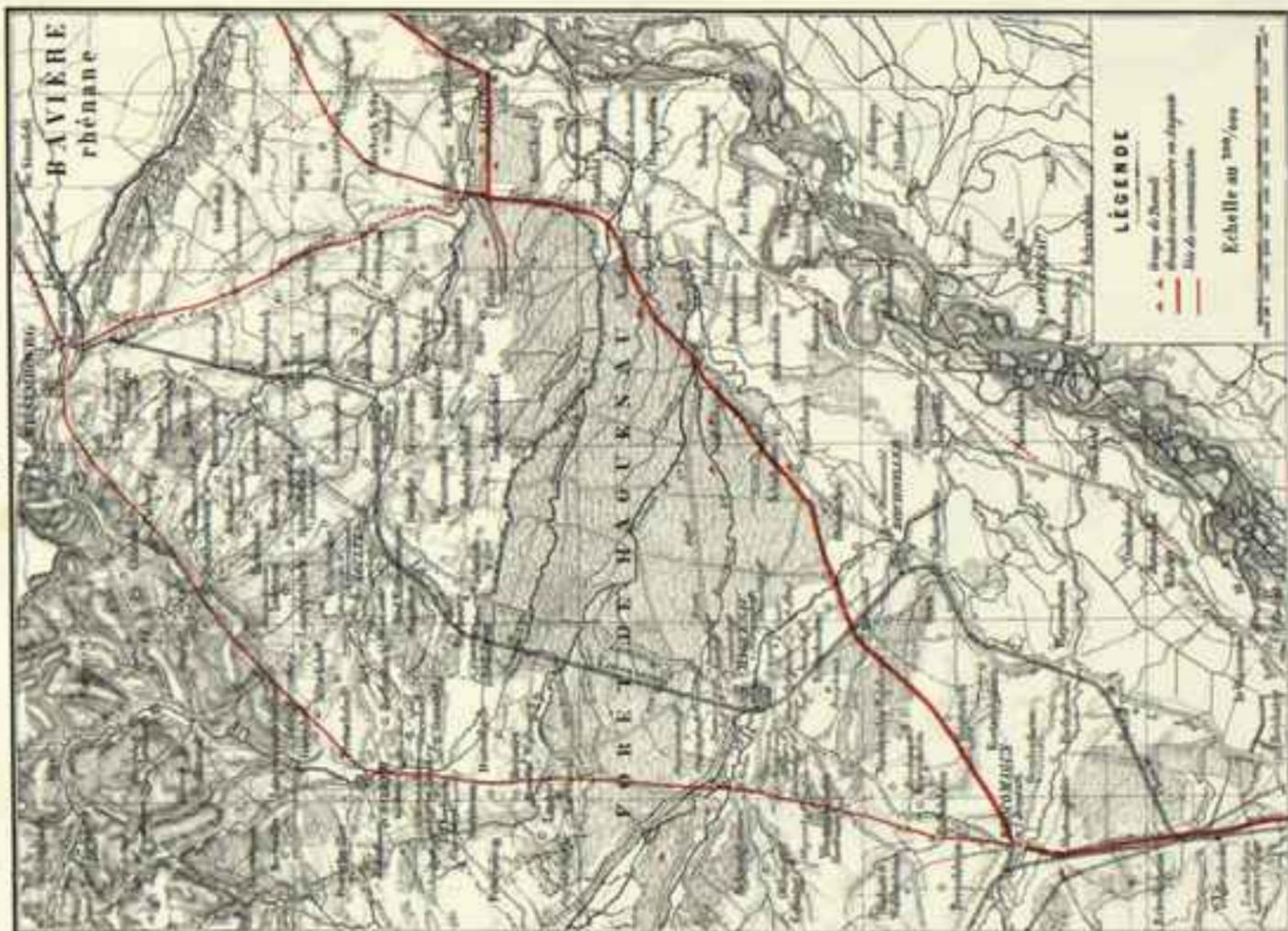
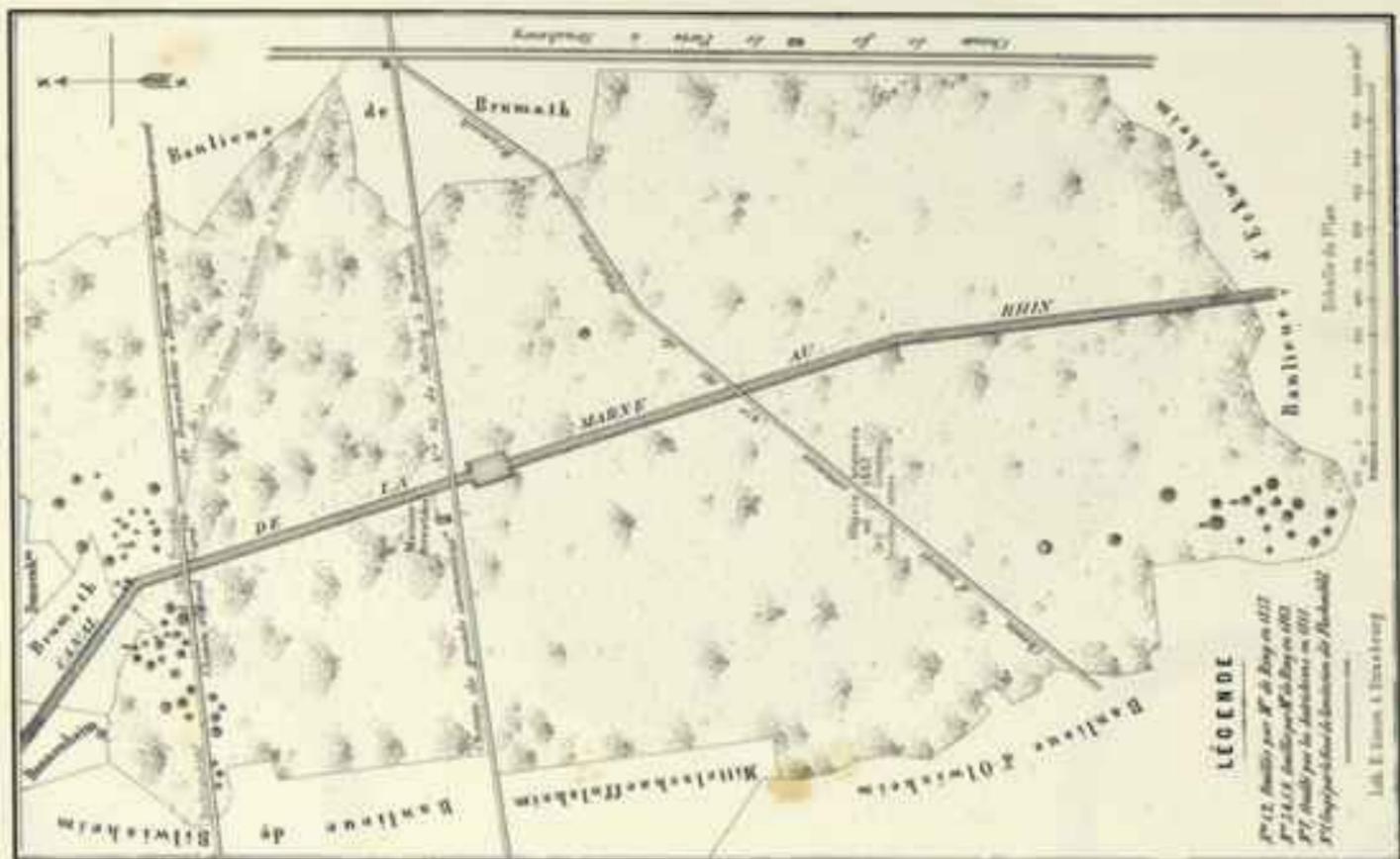
à son nom moderne de Bischheim, était placé sur la lisière de cette forêt.

Une sépulture intéressante de l'époque primitive, où l'homme ne connaissait point encore les métaux, et pour sa défense se servait d'armes de pierre, a été découverte au mois de février 1865, sur le terrain aujourd'hui cultivé qui sépare les deux communes de Bischheim et de Schiltigheim. En creusant le sol à quarante-cinq centimètres de profondeur, pour établir une houblonnière, les ouvriers avec leurs pioches heurtèrent des ossements humains, consistant en plusieurs fragments de tibia et d'un crâne. A peu de distance de ces ossements était enfouie la hache de granit, d'un poli intact, et de sept centimètres de long, qui avait armé le redoutable casse-tête que cet homme avait manié. Un bois de cerf dégarni de ses andouillers, et long de quarante-deux centimètres, percé du trou où le manche avait été adapté, gisait tout auprès. C'était sans doute aussi une arme contondante, redoutable entre ses mains. Trois andouillers polis, mais plus ou moins endommagés au gros bout, paraissent avoir appartenu au collier qui avait orné la poitrine du sauvage guerrier. Des charbons gisaient en assez grand nombre près des nombreux débris de vases rouges et noirs, dont un des éclats de la dernière espèce appartenant à la partie supérieure du vase, était orné de stries profondes, faites par le potier à l'aide d'un instrument tranchant.

Déjà, à une époque antérieure, avait été trouvé à trois cents mètres environ du même lieu une hache en serpentine, de vingt-et-un centimètres de long sur quatre centimètres de large à la partie tranchante, dans le moderne cimetière que la forêt recouvrait dans l'antiquité. La beauté de cette arme, le poli qu'elle a conservé, malgré l'espace plus que doublement millénaire, pendant lequel elle est restée enfouie dans le sol, en fait un des objets de l'âge de pierre les plus intéressants qui aient été trouvés dans la province d'Alsace. (Voy. Pl. XV.)

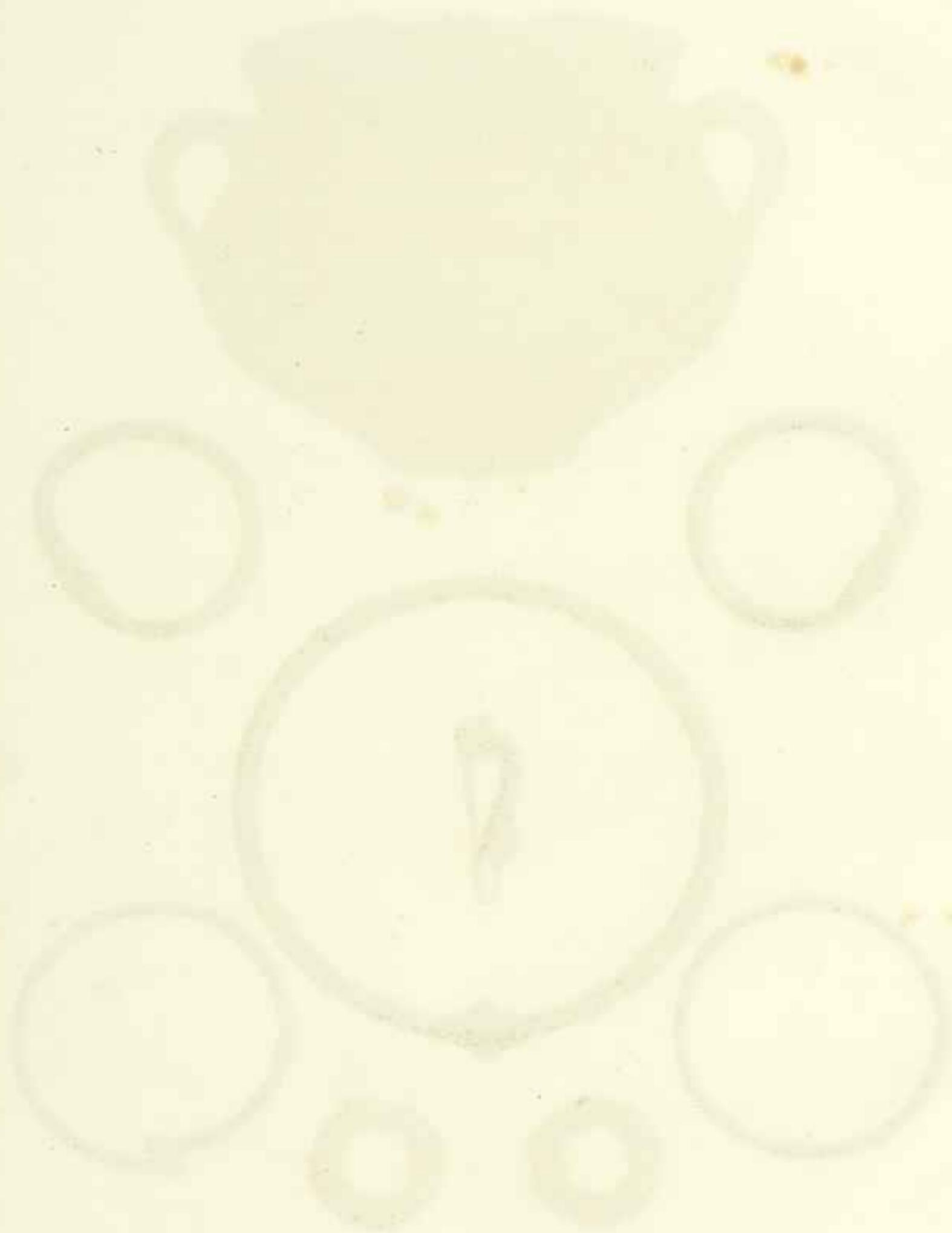
TABLE DES MATIÈRES.

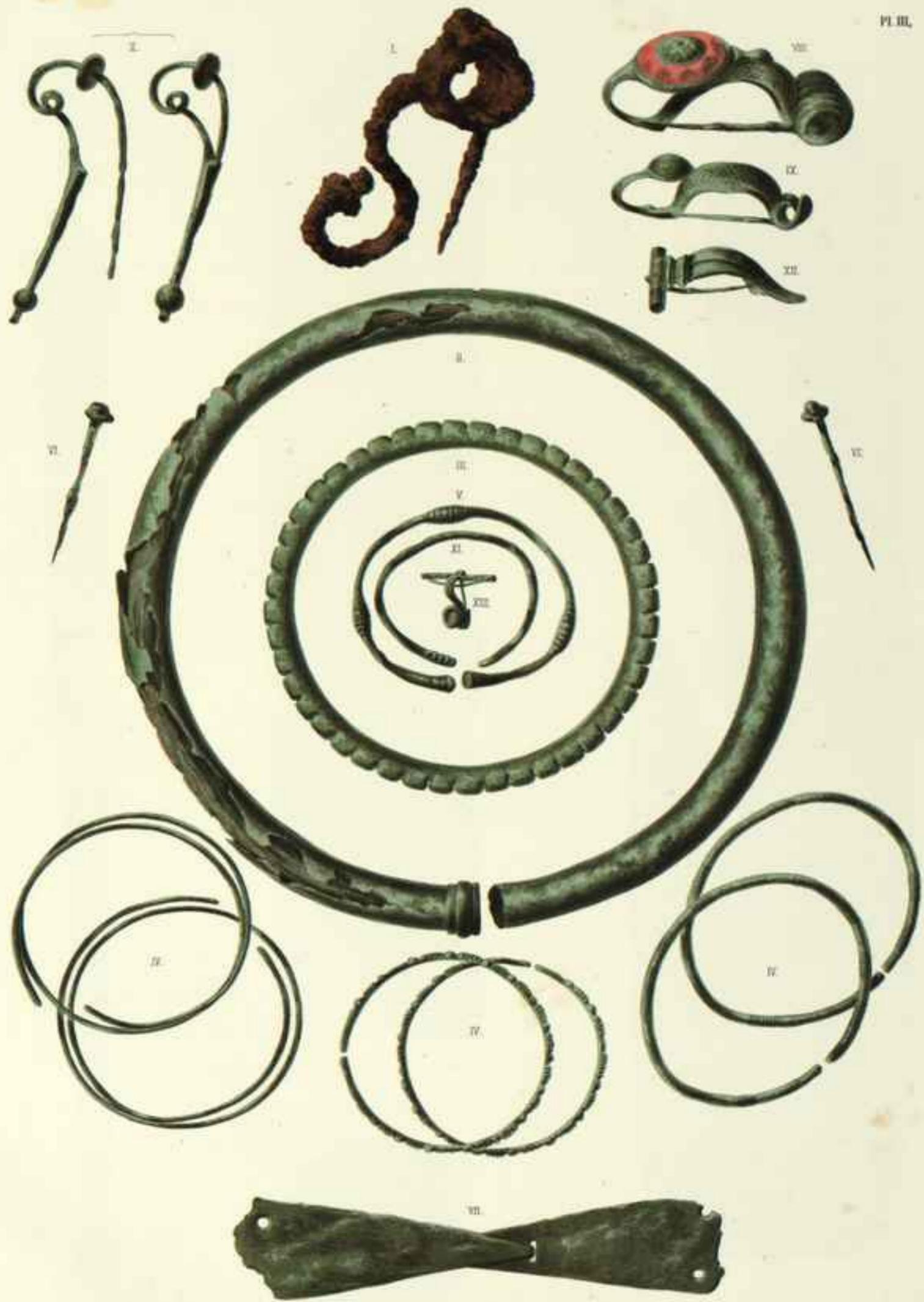
Avant-propos	1
I. Les Tombes celtiques de la forêt communale de Seltz (Bas-Rhin)	1
II. Les Tombes celtiques de la forêt de Schirrhein (2 ^e article)	9
III. Les Tombes celtiques de la forêt communale de Brumath (2 ^e article)	18
IV. Les Tombes celtiques de la forêt communale de Dessenheim (Haut-Rhin)	25
V. Les Tombes celtiques de la forêt domaniale du Hartwald	32
VI. Les Tombes celtiques de la prairie communale de Wittenheim et des bois de Reiningen	35
VII. Antiquités celtiques de l'âge de pierre trouvées sur le territoire de la commune de Schiltigheim, près Strasbourg	45















M^o de Berg 247.



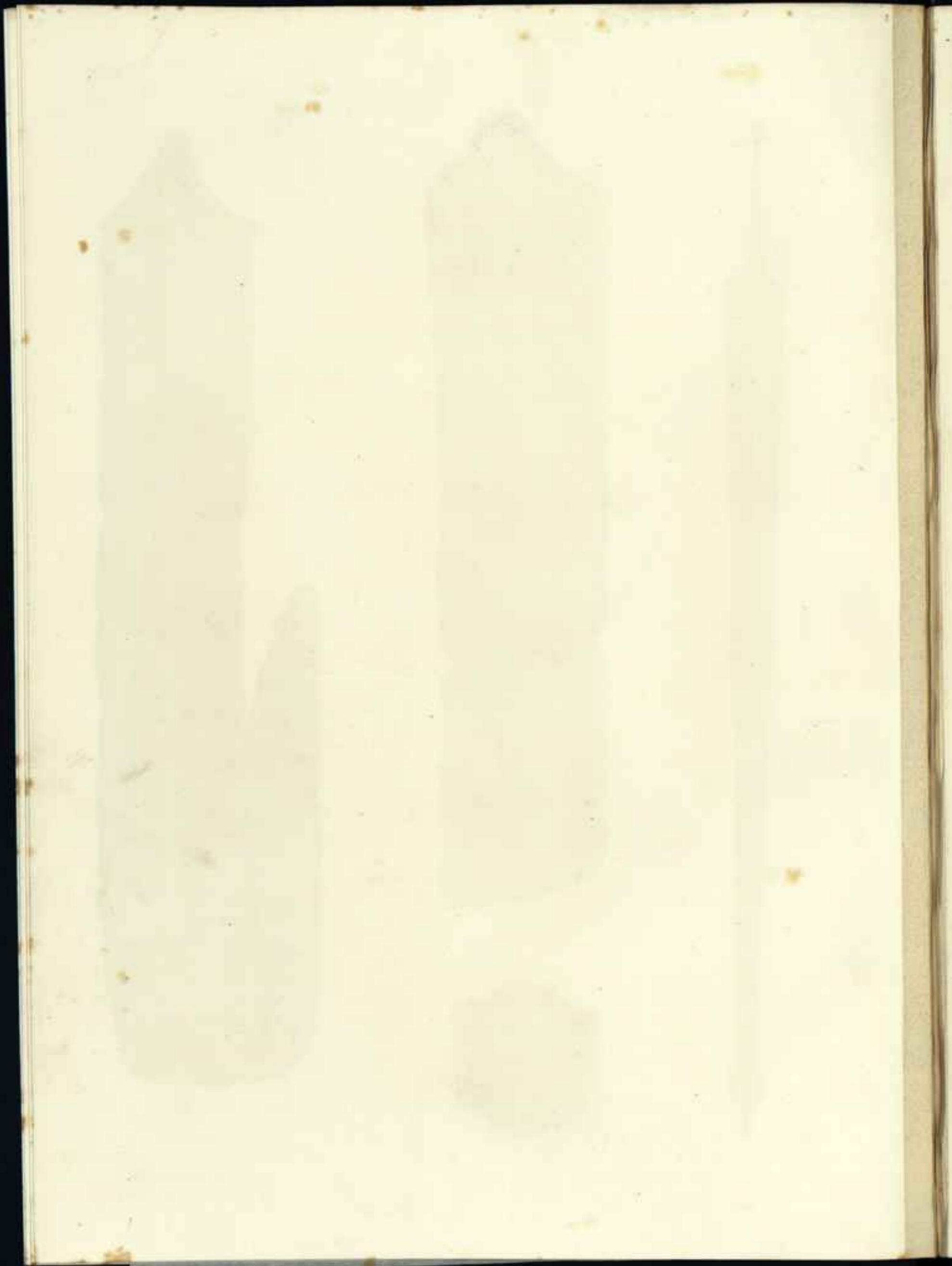
III.

Granular vesicle.

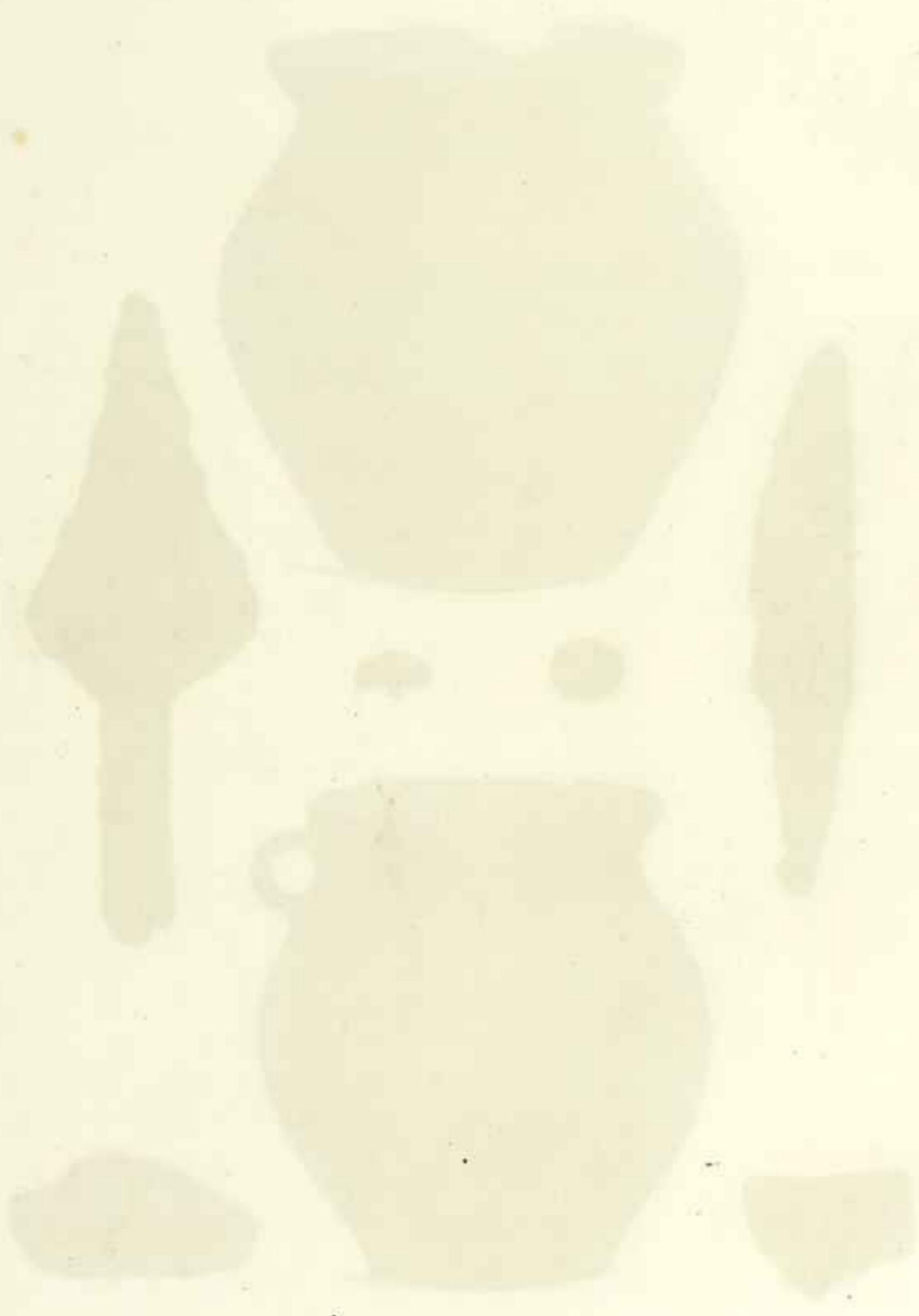


II.

Lab. H. Simon & Giesberg.



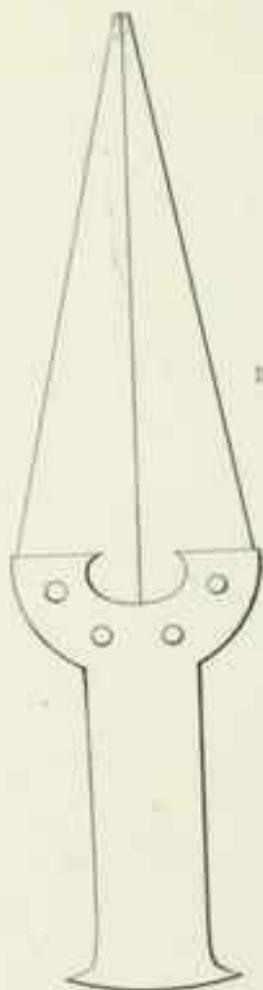






État actuel de l'arme

M^m de Buz 465

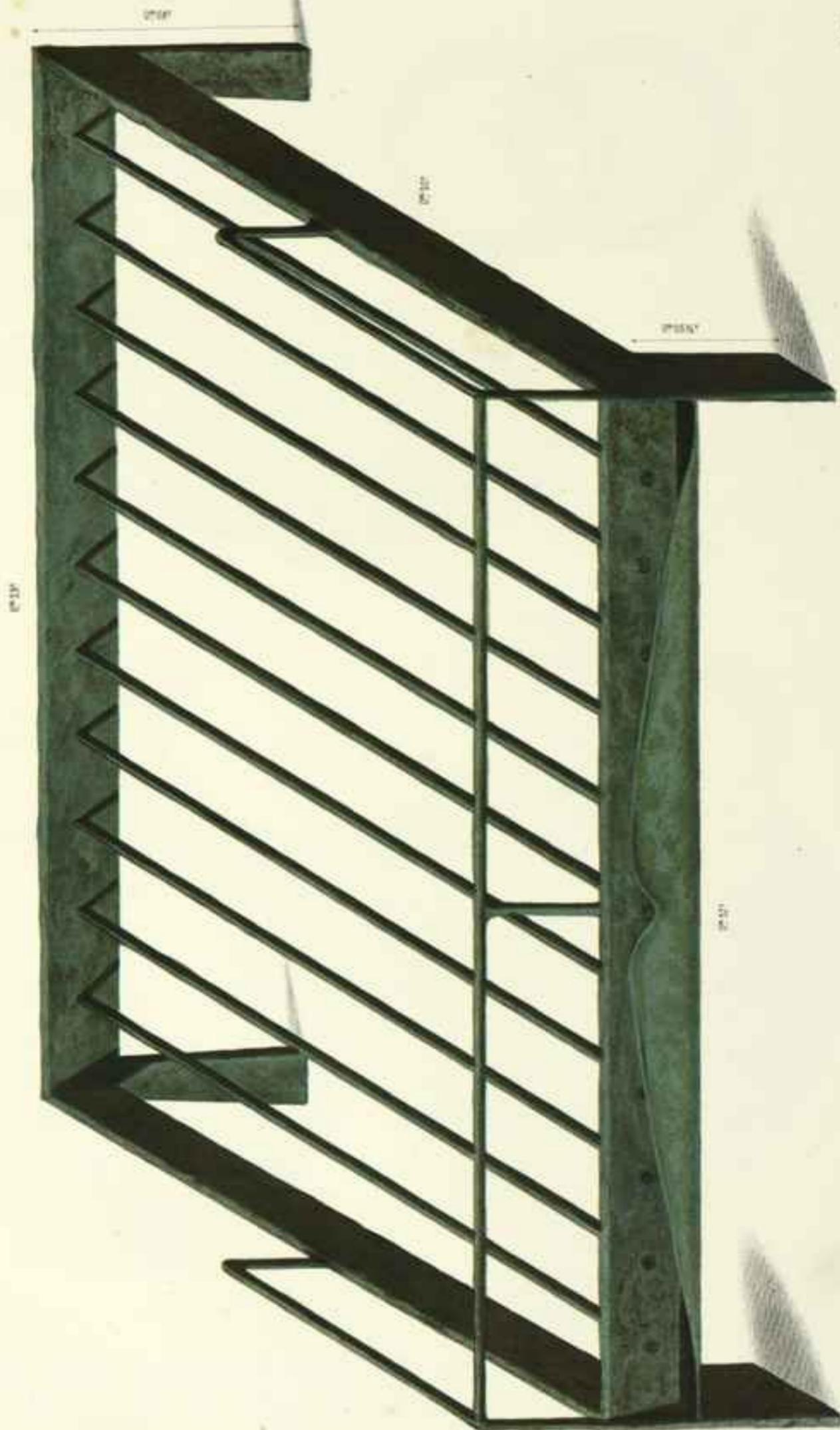


État primitif de l'arme
contenu dans la douille.

Lith. V. Sauer à Strasbourg.



PL VII



J. A. S. Jones & Co. Architects

PL VII

[Faint, illegible handwriting on a piece of lined paper pasted onto a larger sheet.]









M^m & Nag 412

Lith. F. Simon & Schenker



II.



Museo Civico di Storia Naturale di Genova

III.



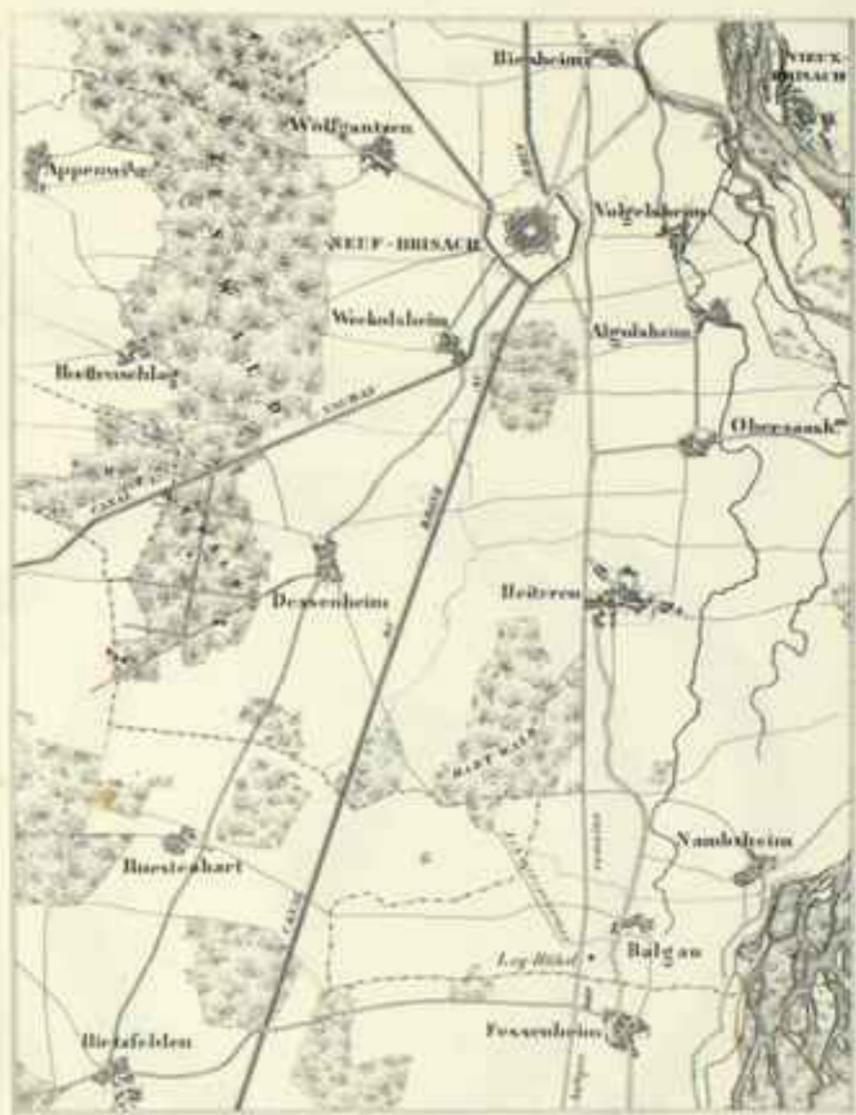
Museo Civico di Storia Naturale di Genova









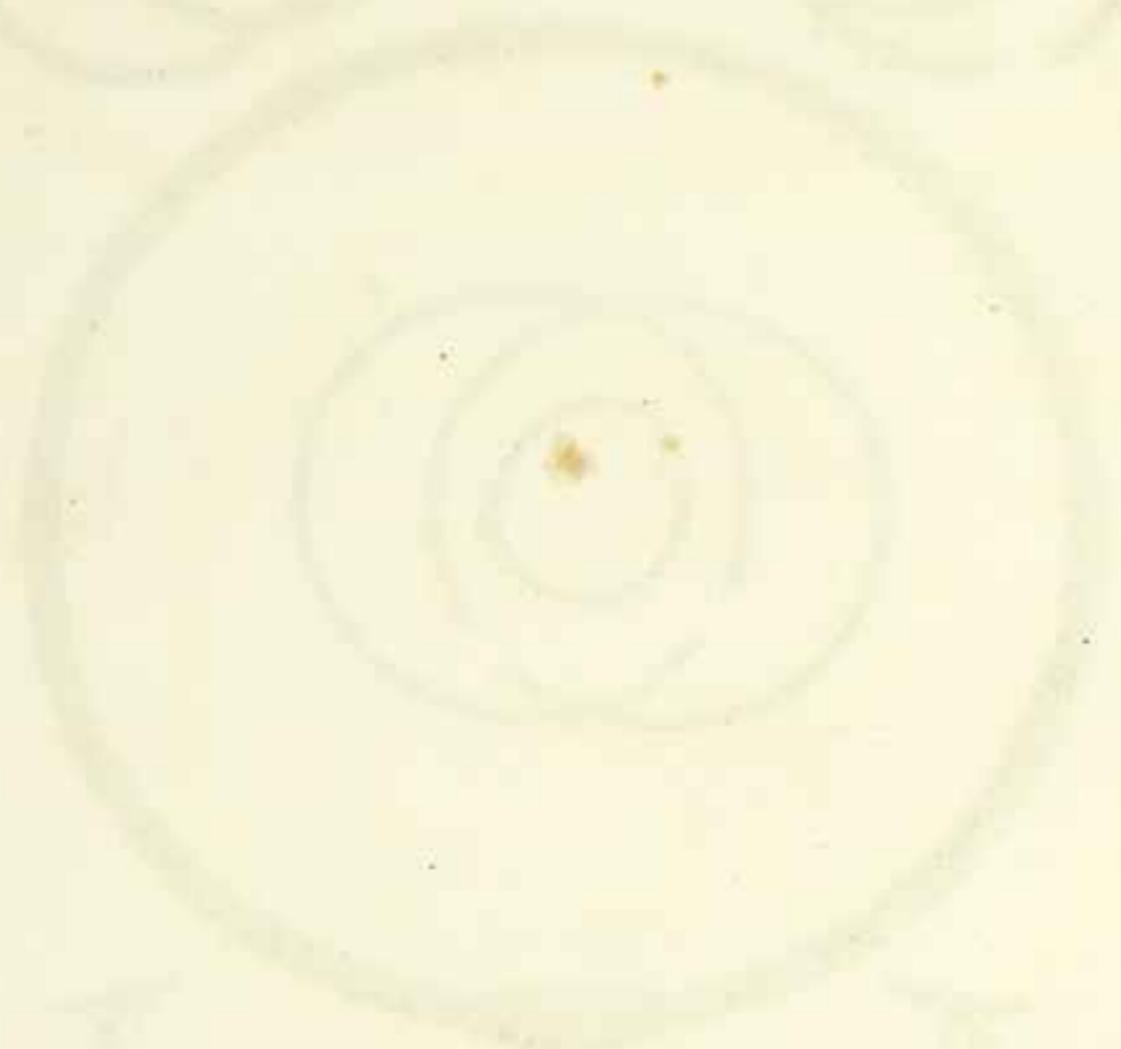




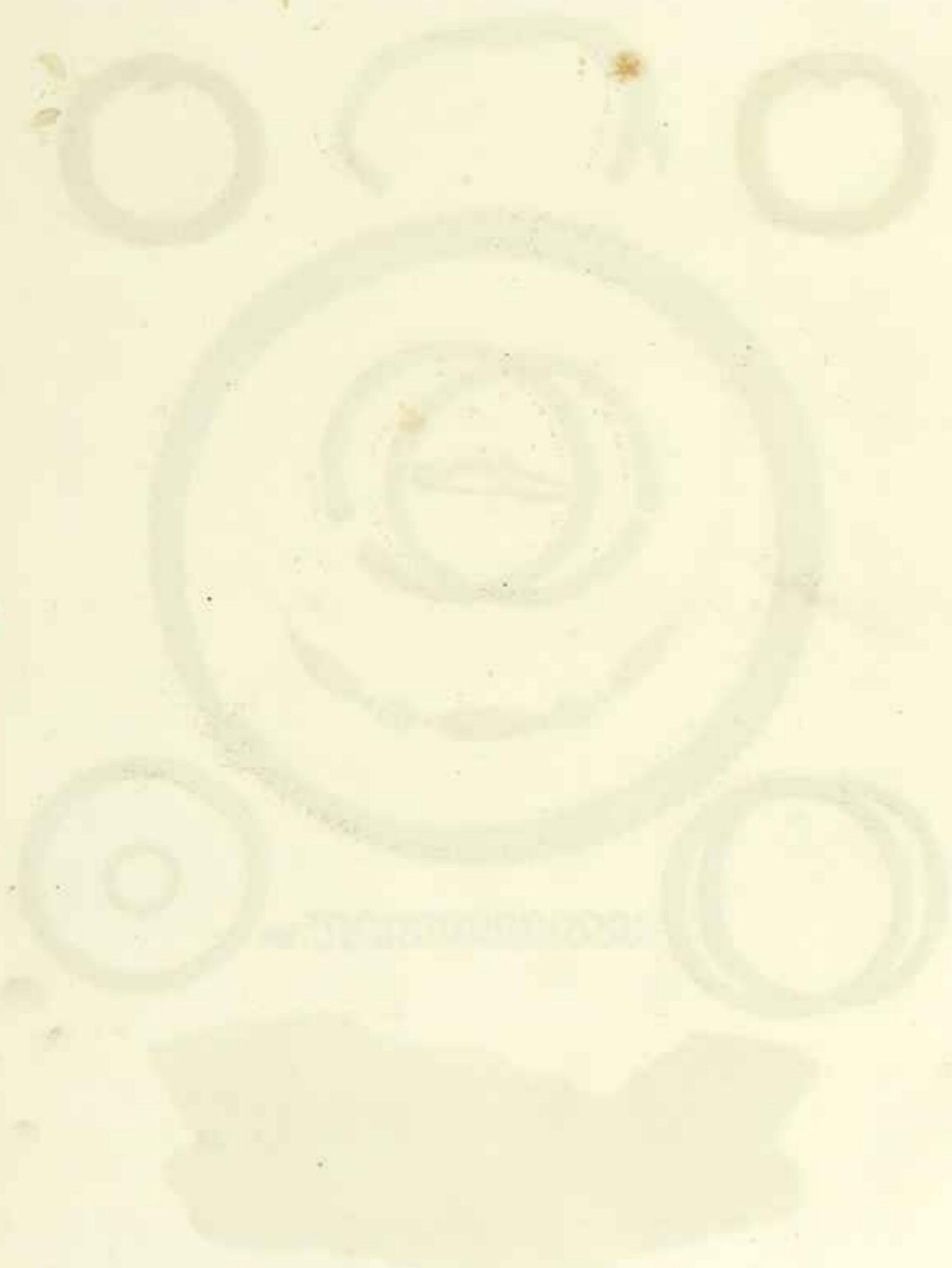


N^o 4. Ring 40.

Lith. E. Simon & Sverdrup.







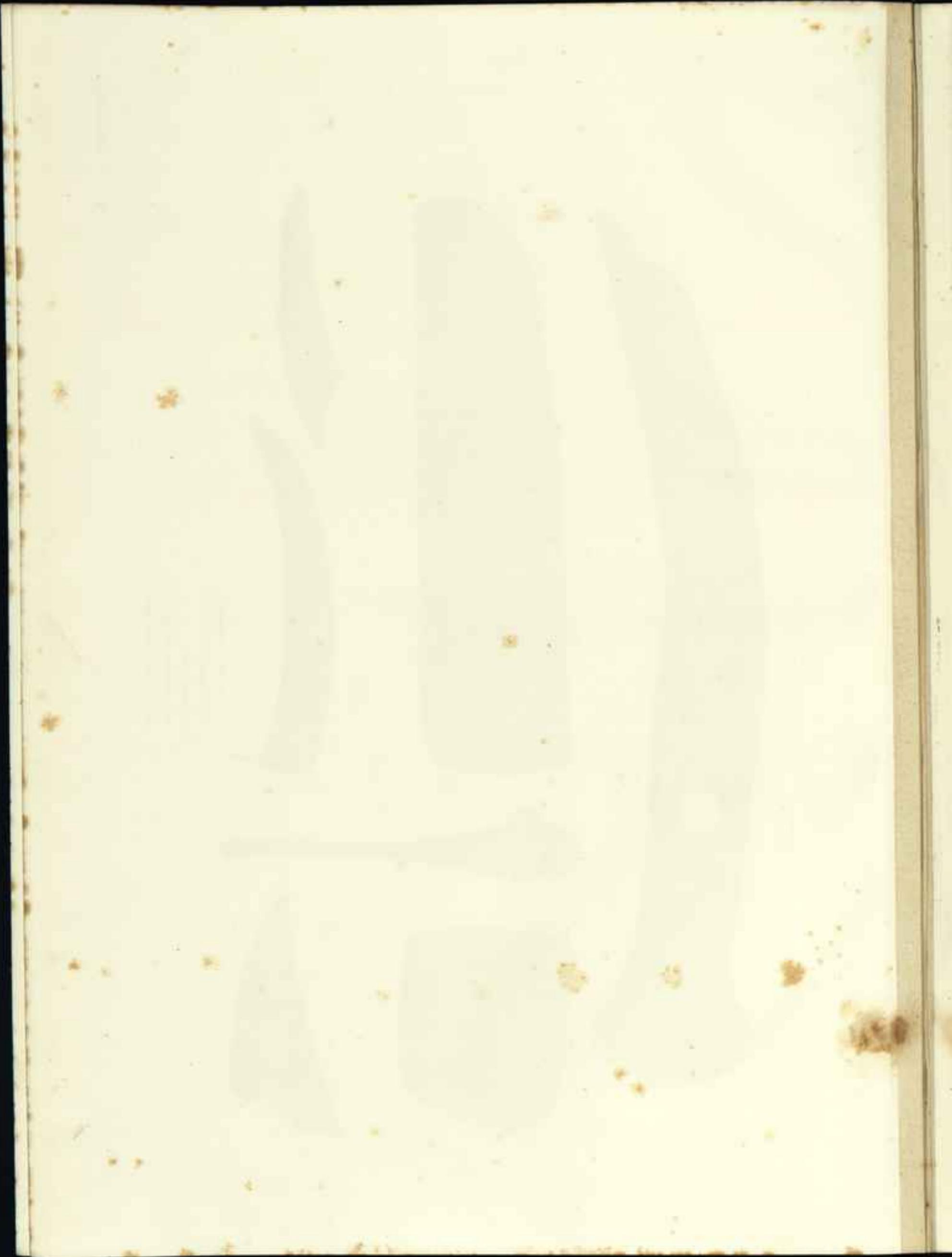


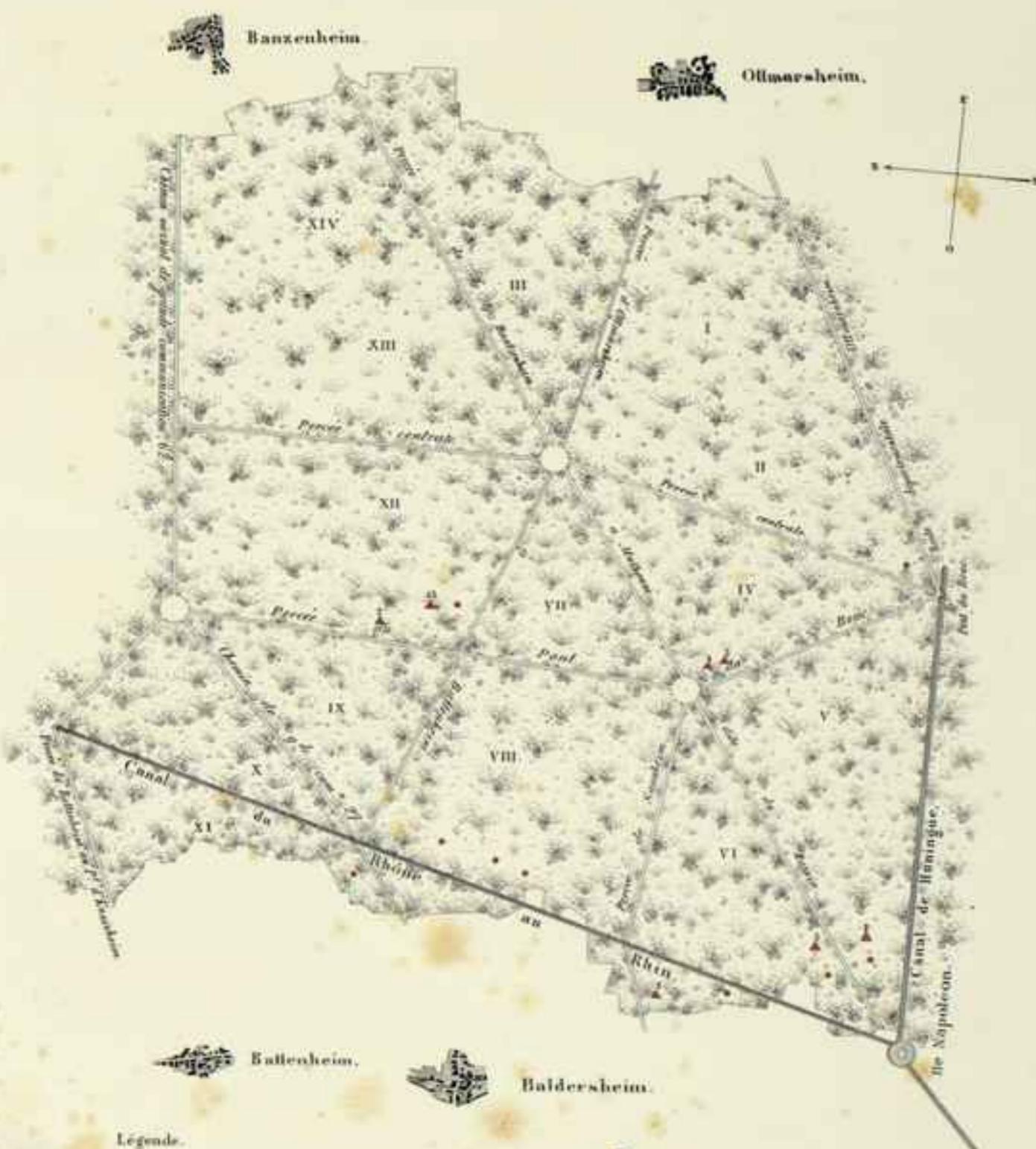
1. Bone de Corf (49) de l'appendice réticulé.
 2. Hache en grès pol. (pendant réticulé).
 3. État primitif de l'arme.
 4. Hache en serpentine polie (pendant réticulé).
 5. Accessoire polie (pendant réticulé).

M. J. Bouché (Paris)

1874-1875 (49)







Legende.
 I, II, III. ... Fringe d'Ollmarshheim
 IV, V, VI, VII. ... Sausheim
 VIII, IX, X, XI. ... Battenheim
 XII, XIII, XIV. ... Banzenheim
 * Groupe de tannet
 (Le chiffre placé au dessus indique le nombre de tannet)
 • Tannet seul

Echelle
 0 1000 2000 3000 4000 5000 6000 7000 8000 9000 10000
 Toises

